

VILLEFRANCHE
BEAUJOLAIS
agglo

RAPPORT d'activité 2014





SOMMAIRE

Édito	3
L'AVBS : un territoire attractif et dynamique	4
Des compétences affirmées	5
21 communes	6
Fonctionnement / trombinoscope du conseil communautaire	8
Organigramme des services AVBS	9
Les événements marquants en 2014	10
GESTION DU TERRITOIRE	
Finances	12
Informatique	13
Commande publique	14
Ressources humaines / Hygiène et sécurité	15
Système d'information géographique	17
Communication	18
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	
Urbanisme	20
Politique de la ville	21
Développement économique	23
Rayonnement culturel	25
Conservatoire	26
Tourisme	27
CADRE DE VIE	
Qualité des eaux	29
Études et travaux	31
Assainissement / assainissement non collectif	32
Gestion des déchets	35
Déplacements	37
Âges de la vie	39
Équipements communautaires	40
Informations pratiques	43



Daniel FAURITE
président de l'agglo
Villefranche Beaujolais
Saône
adjoint au Maire de
Villefranche-sur-Saône

ÉDITO

L'élaboration d'un rapport d'activité est l'occasion de jeter un regard sur le passé, mais aussi sur le chemin parcouru. Et que de chemin parcouru au terme de cette année écoulée...

L'année 2014 fut une année de changement. Au 1er janvier, le territoire communautaire s'est organisé dans un nouvel espace d'action publique, la Communauté d'agglomération « Villefranche Beaujolais Saône », forte de 21 communes, regroupant près de 80 000 habitants autour de sa ville centre, Villefranche-sur-Saône. Cette évolution résulte de la fusion d'une Communauté d'agglomération essentiellement urbaine et de deux communautés de communes et de 4 communes représentant des espaces péri-urbains et ruraux.

En mars 2014, pour la première fois de notre histoire, la loi électorale prend en compte l'intercommunalité en permettant aux citoyens de désigner les conseillers communautaires au suffrage universel direct. C'est donc un nouveau conseil communautaire avec des élus désignés au sein de chaque commune qui s'installe en mai. Les 62 délégués travaillent autour d'un objectif précis. Il s'agit de tracer les contours du projet de territoire et relever ensemble le défi de positionner l'agglo Villefranche Beaujolais Saône comme un territoire rayonnant et agréable à vivre.

*Pour cela, l'année 2014 aura été l'occasion d'apprendre à se connaître, à définir ce qui nous rapproche dans notre diversité. Nous nous sommes préparés à **CONSTRUIRE ENSEMBLE**. Chacun a pris ses responsabilités, assumé le passé et préparé l'avenir tout en menant à bien de nombreux projets.*

Ainsi, pour n'en citer que quelques-uns : l'acquisition du site Ontex dans la ZI Nord, la réouverture du musée Claude Bernard après près de 2 ans de fermeture pour travaux de gros œuvre et de muséographie, le lancement du circuit d'interprétation « Cours et Maisons Renaissance » ou encore la restitution de la compétence scolaire aux communes ont été autant d'étapes dans la construction de ce nouveau territoire.

L'implication de tous, élus et agents, a permis l'intégration des personnels issus des différentes collectivités pour créer une nouvelle entité communautaire forte et cohérente. Je tiens sincèrement à remercier l'ensemble des agents de l'agglomération qui, dans cet environnement institutionnel en mutation, a maintenu le cap en œuvrant quotidiennement pour assurer pleinement les missions qui leurs sont confiées et en s'impliquant pour mener à bien les projets de la collectivité et leurs réalisations.

En parcourant ces pages, vous aurez l'occasion de découvrir quelques-unes des actions concrètes et révélatrices de l'engagement qui est le nôtre au profit de notre territoire.

L'AGGLO VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAÔNE

Le 1^{er} janvier 2014 est née en Beaujolais, une nouvelle communauté d'agglomération.

Il s'agit de l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône, issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération de Villefranche-sur-Saône (CAVIL), de la Communauté de Communes Beaujolais Nizerand Morgon (CCBNM), de la Communauté de Communes Beaujolais Vauxonne (CCBV) et des communes de Jarnioux, Jassans-Riottier, Liergues et Ville-sur-Jarnioux.



- 21 communes au cœur du Beaujolais Val de Saône (204 000 hectares)
- 1^{er} centre d'impulsion dans le nouveau Rhône
- Un cadre de vie exceptionnel
- Une localisation stratégique : le long de la Saône, à 30 km de la métropole lyonnaise, à 45 km de l'aéroport international Saint-Exupéry, desserte A6 avec 2 sorties, A 46, gare ferroviaire, gare routière, port fluvial
- Une mosaïque de territoires harmonieusement complémentaires
 - Une ville centre, la plus importante dans le département et sous-préfecture du Rhône
 - 5 communes péri-urbaines
 - 15 communes à caractère rural avec une dominante viticole
- 79 378 habitants
- 5 000 entreprises et 33 000 emplois
- Un budget principal et 7 budgets annexes de 86.5 M€
- 280 agents territoriaux

■ Un territoire commun, des compétences fortes



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

- Création et restructuration des zones d'activités
- Politique touristique à l'échelle du territoire
- Pépinières d'entreprises : Créacité, E-cité
- Promotion de l'agriculture et de l'espace viticole

LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

- Collecte et recyclage des déchets
- Déchèterie Ave Maria

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

- Station de traitement de l'eau potable
- Station de traitement d'eaux usées
- Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
- Mission entreprises et rivières
- Aménagement des berges des rivières

L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE ET LES DÉPLACEMENTS

- Plan Local de l'Urbanisme, dossiers d'aménagement et affaires foncières
- Instruction des autorisations d'urbanisme
- Plan de Déplacements Urbains (aménagement des lignes de bus, accessibilité du service des transports urbains, pistes cyclables...)

LA PETITE ENFANCE ET LE SOCIAL

- Aide au fonctionnement du foyer logement le CEP et de l'Hippocampe
- Salle d'activités la Salamandre
- 5 multi-accueils
- Soutien Maison Papillon
- Cimetière paysager

LE SCOLAIRE

- pour 6 groupes scolaires (de janvier à septembre 2014)

LA POLITIQUE DE LA VILLE ET L'HABITAT

- Contrat Urbain de Cohésion Sociale
- Plan Local de l'Habitat
- Aire d'accueil pour les gens du voyage

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- Conservatoire de musique à Villefranche, Limas, Jassans
- Escale : palais omnisports et rugby
- Centre aquatique le Nautile
- Complexe tennistique
- Gestion des musées : Claude Bernard Prieuré de Salles et Clochemerle
- Soutien aux événements culturels de dimension communautaire



Que fait l'agglo ?

■ 21 communes harmonieusement complémentaires



ARNAS

3354 arnassiens et arnassiennes
(4,38 % de la population de l'Agglo)

1 752 ha (8.56 % du territoire communautaire)



BLACÉ

1417 blacéens et blacéennes
(1,85 % de la population de l'Agglo)

1 100 ha (5.37 % du territoire communautaire)



COGNY

1122 cognysards et cognysardes
(1,47 % de la population de l'Agglo)

583 ha (2.85 % du territoire communautaire)



DENICÉ

1348 deniçois et deniçoises
(1,76 % de la population de l'Agglo)

953 ha (4.66 % du territoire communautaire)



GLEIZÉ

7639 gleizéens et gleizéennes
(9,98 % de la population de l'Agglo)

1 046 ha (5.11 % du territoire communautaire)



JARNIOUX

614 jarnioussiens et jarnioussiennes
(0,80 % de la population de l'Agglo)

420 ha (2.05 % du territoire communautaire)

JASSANS-RIOTTIER

5976 jassanais et jassanaises
(7,81 % de la population de l'Agglo)

481 ha (2.35 % du territoire communautaire)



LIMAS

4467 limassiens et limassiennes
(5,83 % de la population de l'Agglo)

552 ha (2.70 % du territoire communautaire)



LIERGUES

1889 lierguois et lierguoises
(2,47 % de la population de l'Agglo)

532 ha (2.60 % du territoire communautaire)



LE PERREON

1422 perréonnais et perréonnaises
(1,86 % de la population de l'Agglo)

1 458 ha (7.12 % du territoire communautaire)



LACENAS

896 laceniens et laceniennes
(1,17 % de la population de l'Agglo)

336 ha (1.64 % du territoire communautaire)

■ 21 communes harmonieusement complémentaires



MONTMELAS-SAINT-SORLIN

412 montmelassiens et montmelassiennes
(0,54 % de la population de l'Agglo)

424 ha (2.07 % du territoire communautaire)



RIVOLET

566 rivoliens et rivoliennes
(0,74 % de la population de l'Agglo)

1 630 ha (7.87 % du territoire communautaire)

SAINT-CYR-LE CHATOUX

127 saint-cyriens et saint-cyriennes
(0,17 % de la population de l'Agglo)

628 ha (3.07 % du territoire communautaire)



SAINT-ETIENNE-DES-OULLIERES

1917 stéphanois et stéphanoises
(2,50 % de la population de l'Agglo)

966 ha (4.72 % du territoire communautaire)



SAINT-GEORGES-DE-RENEINS

4265 reneimois et reneimoises (5,57 % de la population de l'Agglo)

2 749 (13.43 % du territoire communautaire)

SAINT-JULIEN-SOUS-MONTMELAS

816 juliénois et juliénoises ou grenouillards et grenouillardes
(1,07 % de la population de l'Agglo)

689 ha (3.37 % du territoire communautaire)



SALLES-ARBUISSONNAS-EN-BEAUJOLAIS

810 sallésiens-arbuissonnassiens et sallésiennes-arbuissonnassiennes
(1,06 % de la population de l'Agglo)

435 ha (2.13 % du territoire communautaire)



VAUX-EN-BEAUJOLAIS

1063 vauvois et vauvoises
(1,39 % de la population de l'Agglo)

1 774 ha (8.67 % du territoire communautaire)



VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

35640 caladois et caladoises (46,55 % de la population de l'Agglo)

948 ha (4.63 % du territoire communautaire)

VILLE-SUR-JARNIOUX

796 villésiens et villésiennes (1,04 % de la population de l'Agglo)

1 010 ha (4.94 % du territoire communautaire)



FONCTIONNEMENT

Le conseil communautaire (2014 - 2020)

le bureau le conseil



13
vice-présidents

Daniel Faurite
PRÉSIDENT
(Villefranche-sur-Saône)



Gilles Duthel
1^{er} VICE-PRÉSIDENT
FRANCIEN - PÉRIODIEN
(Saint-Etienne-des-Oullières)



Bernard Perrut
2^e VICE-PRÉSIDENT
STRATÉGIE RELATIONS
EXTÉRIURES ARRONNEMENT
DE L'AGGLOMÉRATION
(Villefranche-sur-Saône)



Elisabeth Lamure
3^e VICE-PRÉSIDENT
COMMUNICATION
(Gleizé)



Michel Thien
4^e VICE-PRÉSIDENT
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
(Limas)



Michel Romanet-Chancrin
5^e VICE-PRÉSIDENT
INNOVATION / NOUVELLES
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
(Arnas)



Sylvie Epinat
6^e VICE-PRÉSIDENT
SERVICES A LA POPULATION
(Saint-Georges-de-Reneins)



Jean-Pierre Reverchon
7^e VICE-PRÉSIDENT
TRAVAUX PATRIMOINE
(Jassans-Riottier)



Béatrice Berthoux
8^e VICE-PRÉSIDENT
CULTURE
(Villefranche-sur-Saône)



Thomas Ravier
9^e VICE-PRÉSIDENT
URBANISME / HABITAT
(Villefranche-sur-Saône)



Jean-Pierre Dumontet
10^e VICE-PRÉSIDENT
EAU / ASSAINISSEMENT
(Saint-Cyr-le-Chatoux)



Maurice Lièvre
11^e VICE-PRÉSIDENT
DEVELOPPEMENT RURAL
(Ville-sur-Jarniou)



Raymond Philibert
12^e VICE-PRÉSIDENT
ENVIRONNEMENT
(ordures ménagères,
collecte sélective)
(Vaux-en-Beaujolais)



Yves Gros
13^e VICE-PRÉSIDENT
PROJET DE TERRITOIRE
(Le Perréon)



Ghislain de Longevialle
TOURISME
(Gleizé)



Olivier Mandon
VIE DES ENTREPRISES
(Villefranche-sur-Saône)



Pierre-Yves Burlot
EROSION
(Rivolet)



Petrus Roche
VOIRIE INTERCOMMUNALE
(Denicé)



Christiane Echallier
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
(Cognjy)



Jean-Paul Gasquet
EQUILIBRE DU TERRITOIRE
(Liergues)



Andrée Gauthier*
(Blacé)



Marie-Claude Longefay
SOCIAL
(Sables-Arbaissonnais-en-Beaujolais)



Capucine Seive
PETITE ENFANCE
(Villefranche-sur-Saône)



Michel Trouvé
SPORT
(Morimetas-Saint-Sorlin)



Olivier Charrin
CONTRAT URBAIN COHESION SOCIALE
(Villefranche-sur-Saône)



Yves de Chalendar
DEPLACEMENTS
(Jarniou)



Alain Gaidon
HYDRAULIQUE DES RIVIÈRES
(Saint-Julien-sous-Montreuil)



Georges Grévoz
DEVELOPPEMENT DURABLE
(Lacenas)

14
conseillers délégués

34
conseillers



Ghyslaine Allain-Monnier
(Jassans-Riottier)



Frédéric Arvis
(Saint-Georges-de-Reneins)



Rémi Aurion
(Cognjy)



Patrick Baghdassarian
(Saint-Georges-de-Reneins)



Daniel Banck
(Villefranche-sur-Saône)



Didier Barry
(Villefranche-sur-Saône)



Styllit Baudou-Lamarque
(Villefranche-sur-Saône)



Angèle Bérojon
(Saint-Etienne-des-Oullières)



Muriel Blanc
(Villefranche-sur-Saône)



Jean-Claude Brailion
(Gleizé)



Daniel Brayer
(Limas)



Claire Charbonnel
(Arnas)



Armelle Chevalier
(Denicé)



Patrice Deceur
(Jassans-Riottier)



Jacqueline Fournet
(Jassans-Riottier)



Régine Gauthier-Gudin
(Liergues)



Martine Glandier
(Villefranche-sur-Saône)



Agnès Hyvernats
(Villefranche-sur-Saône)



Axelle Jacquemont
(Villefranche-sur-Saône)



Michel Jambon
(Villefranche-sur-Saône)



Edith Laforêt
(Limas)



Danielle Leball
(Villefranche-sur-Saône)



Daniel Lièvre
(Villefranche-sur-Saône)



Valérie Lonchambon
(Gleizé)



Fabrice Longefay
(Blacé)



Sophie Lutz
(Villefranche-sur-Saône)



Florian Oriol
(Villefranche-sur-Saône)



Nicole Perrin
(Le Perréon)



Alexandre Portier
(Villefranche-sur-Saône)



Catherine Rebaud
(Gleizé)



Pascale Reynaud
(Villefranche-sur-Saône)



Pascal Ronzière
(Villefranche-sur-Saône)



Christine Soulier
(Vaux-en-Beaujolais)

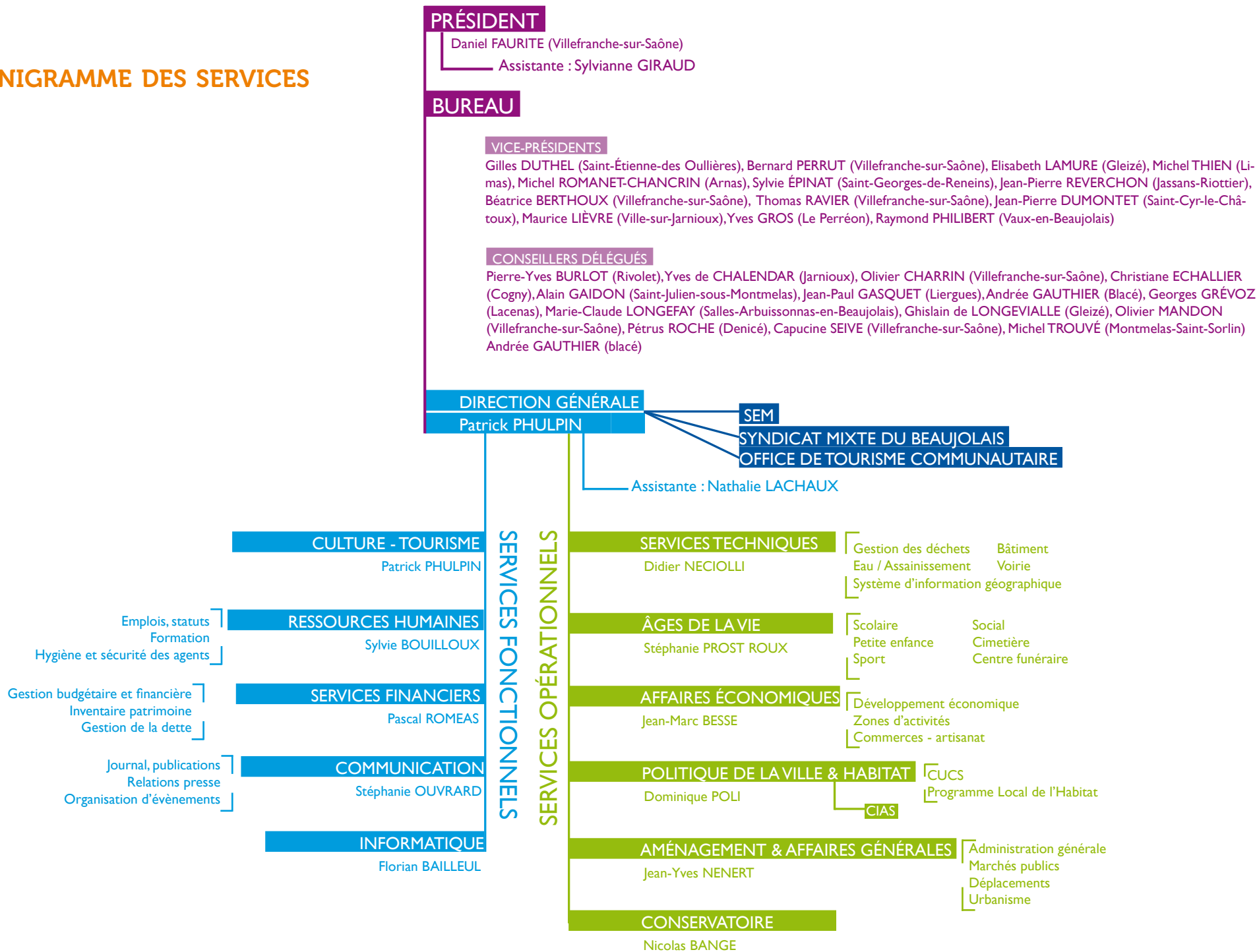


Nathalie Urschler
(Villefranche-sur-Saône)

Maire

* Suite au décès de Monsieur Yves Hyvernats, maire de Blacé, survenu en décembre 2014

ORGANIGRAMME DES SERVICES



LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE 2014

VILLEFRANCHE
BEAUJOLAIS
agglo

1^{ER} JANVIER

Création officielle de l'agglo Villefranche Beaujolais Saône



JUIN

Spectacle du conservatoire à rayonnement intercommunal, Tristan et Iseult, le 26 juin au théâtre de Villefranche



MARS

Pêche de sauvegarde dans le Nizerand avant le déplacement du lit du cours d'eau situé à Gleizé



JUIN

Restitution par la Communauté d'agglomération de la compétence «Enseignement» aux communes membres (Gleizé et Villefranche-sur-Saône)



SEPTEMBRE

Suite à des problèmes structurels, le Nautile est tenu de fermer ses bassins pour maintenir la sécurité du site



AVRIL

Installation du nouveau conseil communautaire à l'issue des élections municipales. Daniel Faurite est désigné président de l'agglo Villefranche Beaujolais Saône



JUILLET

Réouverture du musée Claude Bernard suite à la rénovation complète du site et de la maison natale à Saint-Julien-sous-Montmelas



NOVEMBRE

L'agglo partenaire de la 10e édition du Marathon International du Beaujolais avec plus de 10 000 inscrits sur les 3 courses



MAI

Nouvelle étape dans la revitalisation de la ZI Nord avec le rachat du site Ontex à Arnas par l'agglo Villefranche Beaujolais



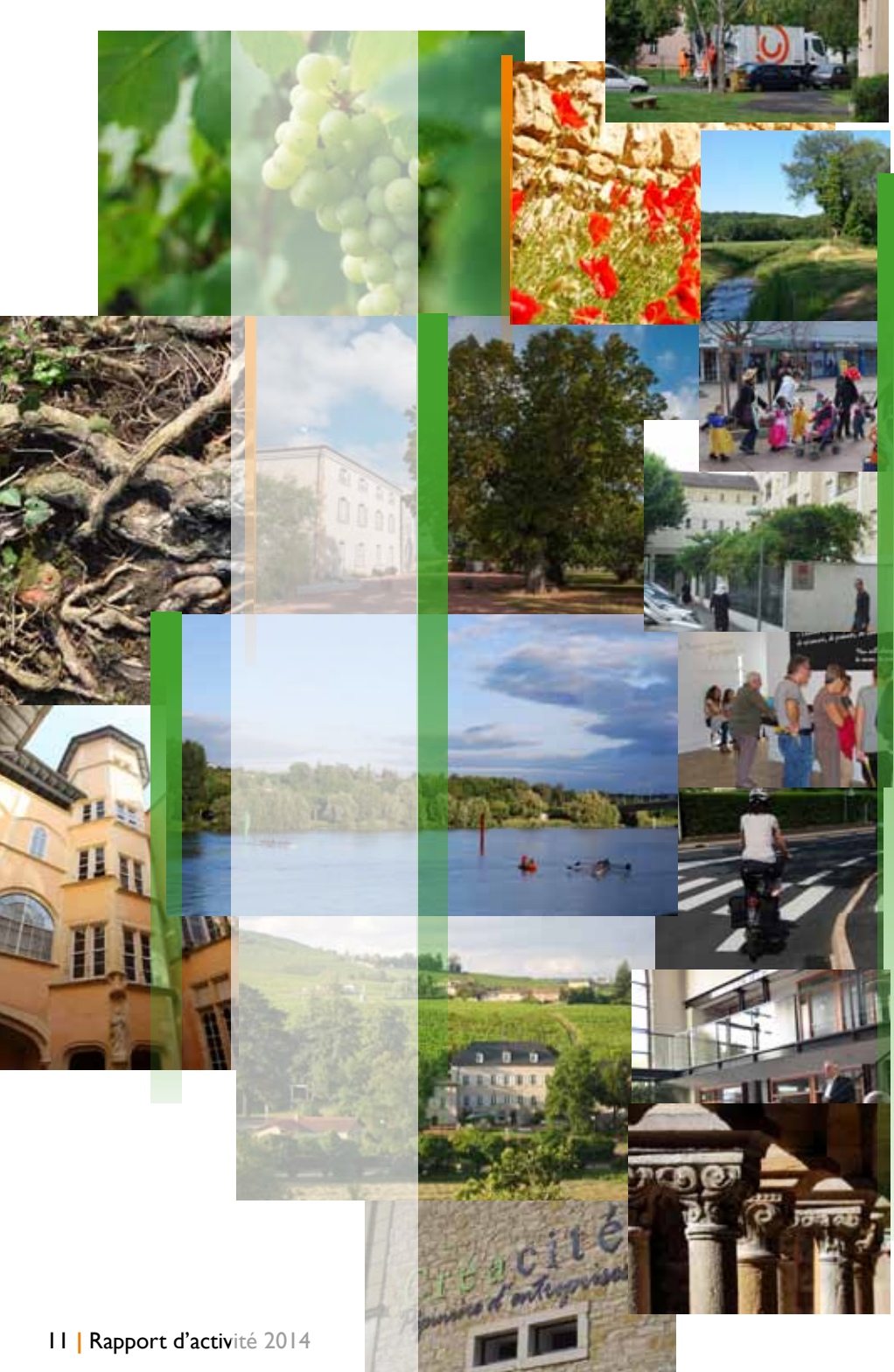
SEPTEMBRE

Lancement du circuit d'interprétation des cours et maisons Renaissance à Villefranche-sur-Saône : circuit des trésors cachés soit 24 totems, une application et un site mobiles



DÉCEMBRE

Approbation de la création de l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine sur le territoire de la commune de Villefranche-sur-Saône



1 GESTION DU TERRITOIRE

FINANCES

COMMANDE PUBLIQUE

RESSOURCES HUMAINES / HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

INFORMATIQUE

SYTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

COMMUNICATION

FINANCES

Élu référent : Gilles DUTHEL (depuis avril 2014)

Responsable du service : Pascal ROMEAS



■ Quelques chiffres

8 budgets : 77,7 M€

DÉPENSES (FONCT + INV) RÉALISÉES

Principal	62 M€
Assainissement	3,2 M€
Eau	3,6 M€
Economie	3,7 M€
Assainissement non collectif	85 K€
Crématorium	10 K€
Stations d'épuration	5, 2 M€
ZA Champ de Cruy	/

- **Dette : 23 M€** (40 emprunts)
- **Dette garantie : 9 M€** (10 emprunts)
- **Nombre de mandats et titres : 15 000**

■ Organisation du service / Compétences

8 agents : 1 directeur, 1 attaché responsable comptabilité-patrimoine, 1 rédacteur en charge des emprunts, TVA et FCTVA, 3 agents d'exécution : cellule dépenses-recettes, 2 agents d'exécution : cellule marchés publics. Le service finances gère les affaires financières, la comptabilité, la prospective financière – Programmation Pluriannuelle des Investissements, la fiscalité – Optimisation, le reporting, contrats subventions : Région, Département, Etat, Europe, la gestion de la dette et de la dette garantie, le contrôle des associations, l'exécution comptable et financière des marchés publics, la gestion du patrimoine, les régies de recettes et dépenses, la tarification des services publics, la gestion des subventions versées et la gestion de la trésorerie.

■ Actions phares de l'année 2014

- 1er janvier 2014 : intégration du budget assainissement de la Communauté de Communes Beaujolais Nizerand Morgon (CCBNM) et de 2 nouveaux agents (1 de l'ex CCBNM et 1 de l'ex CCPOD).
- 14 juillet 2014 : intégration des budgets assainissement d'Arnas bourg, Blacé, Jassans-Riottier, St Georges de Reneins, Saint Julien et du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vauxonne (SIAV) et du budget Eau du syndicat Intercommunal de l'Eau de l'Ouest de Villefranche (SIOEV).
- Démarrage dématérialisation des pièces comptables en partenariat avec le service informatique, mise en place de la dématérialisation des flux comptables avec la Trésorerie.
- Mise en place de la comptabilité analytique : ventilation par gestionnaire, services, antennes et centres de coût.
- CLECT : compensation financière des charges transférées

■ Grands projets du service 2015

- Mutualisation des services.
- Pacte financier et fiscal pour l'agglomération.
- Dématérialisation complète des pièces comptables.
- Actions auprès des conseils municipaux pour explication du travail de la CLECT.
- Mise en place de la commission intercommunale des impôts directs (CIID).
- Montée en puissance de l'observatoire de la fiscalité et de l'optimisation fiscale.

INFORMATIQUE

Élu référent : Gilles DUTHEL (depuis avril 2014)

Responsable du service : Pascal ROMEAS

Administratif référent : Florian BAILLEUL

■ Organisation du service / compétences

Le service se compose de deux techniciens.

Il assure la gestion financière et administrative du service (budget, marchés...), les projets informatiques de la collectivité, l'infrastructure technique et des applications métiers et l'assistance ; la formation et la sensibilisation au quotidien des agents de l'agglomération.

■ Actions phares de l'année 2014

Intégration de la nouvelle agglomération

- Intégration du nouveau périmètre (Clos de Milly, conservatoire de Jassans...)
- Remise de la compétence scolaire aux communes
- Renforcement de la compétence petite enfance
- Mise en place d'une plateforme « Adistance » pour les nouveaux élus

Dématérialisation des échanges financiers (PES V2)

- Formation aux flux comptables et au nouveau protocole
- Interlocuteur unique auprès des partenaires (direction des finances agglo, cellule dématérialisation de la Direction Régionale des Finances Publiques, Trésorerie Générale, éditeur d'applications Ciril)
- Mise en place d'une période de validation sur 6 mois pendant laquelle sont effectués des tests et correctifs sur l'ensemble des flux comptables pour les 8 budgets de l'agglomération
- Passage en production du nouveau protocole

■ Grands projets du service 2015

- Structuration des ressources internes et réalisation de procédures
- Etude et acquisition de logiciel de gestion
- Lancement d'une étude externalisée sur la dématérialisation des courriers et documents
- Suivi de la partie informatique du projet d'autosurveillance des réseaux d'assainissement : automates et communications, progiciel, base de données
- Acquisition et mise en place des progiciels suivants (permis de construire, modélisation des réseaux d'assainissement, analyses d'eau remises par l'Agence Régionale de Santé, accès par badges à la déchetterie communautaire)
- Aménagement d'une annexe technique dans un second bâtiment et changement ou renforcement des sécurités antivirus et pare-feu

■ Quelques chiffres

429 300 €

163 650 € EN FONCTIONNEMENT

265 650 € EN INVESTISSEMENT

Plus de 150 postes

22 serveurs

23 applications métier

Interventions sur plus de

25 sites géographiques



COMMANDE PUBLIQUE

Élu référent : Gilles DUTHEL (depuis avril 2014)

Responsable du service : Jean-Yves NENERT

Administratif référent : David MARRET - marches-publics@agglo-villefranche.fr

■ Prise en compte de clauses d'insertion

- Travaux de création d'un réseau d'eaux pluviales rue Saint Exupéry (200 h destinées à la mise en œuvre de l'action d'insertion).
- Travaux de voirie programme 2014 lot n° 1 (364 h destinées à la mise en œuvre de l'action d'insertion).
- Travaux de voirie programme 2014 lot n° 2 (206 h destinées à la mise en œuvre de l'action d'insertion).
- Collecte des déchets ménagers (600 h destinées à la mise en œuvre de l'action d'insertion).

■ Marchés les plus importants de 2014

- Travaux de création d'un réseau d'eaux pluviales rue Saint Exupéry : 248 150 €
- Travaux de réfection de toiture des Grands Moulins : 379 952 €
- Travaux de voirie programme 2014 : 571 282 €
- Collecte des déchets ménagers : 244 026 €
- Collecte et transport des emballages légers : maximum 200 000 € / an
- Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement (2014-2018) : maximum : 400 000 € / an
- Mise en place d'une clôture autour du PPI du champ captant de Beauregard : 109 171 €

■ Quelques chiffres

2 870 474 €

ENGAGÉS DANS LE CADRE DES MARCHÉS PUBLICS

Durant l'année 2014 (année de transition)

37 marchés publics ont été conclus

11 marchés de travaux pour un
montant de 1 829 826 €

23 marchés de services pour un
montant de 959 396 €

2 marchés de fournitures pour un
montant de 81 252 €

47 offres ont été dématérialisées sur 113

offres reçues soit 42 % des offres



RESSOURCES HUMAINES

PRÉVENTION ET AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Élu référent : Gilles DUTHEL (depuis avril 2014)

Responsable de service : Sylvie BOUILLLOUX

■ Organisation du service / Compétences

Depuis le 1er janvier 2014, le service Ressources Humaines/est composé de 8 personnes et est organisé en 3 pôles : le pôle Gestion Administrative du Personnel, le pôle Rémunérations et le pôle Santé et Sécurité.

Une gestionnaire carrières (catégorie B) a été recrutée le 1er janvier 2014 ainsi qu'une assistance administrative chargée de la gestion des remplacements et recrutements.

Le service Prévention a été rattaché au service Ressources Humaines début 2014 à la suite de la réorganisation des services (audit en 2013). Suite du départ de l'ACMO - Agent Chargé de la Mise en Oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité en avril 2014, un conseiller de prévention a été recruté le 1er septembre 2014.

Le service des ressources humaines est en charge de la gestion des agents permanents et remplaçants (soit 221 agents permanents au 31/12/2014 + 37 remplaçants).

■ Actions phares de l'année 2014

- Nouvelle organisation du service RH avec mise en place de pôles
- Mise en place de la nouvelle version du logiciel carrières et paie – CIRIL NET RH
- Intégration des personnels issus de la fusion de 3 EPCI et élargissement à 21 communes : 17 agents ont intégré la CAVBS au 1er janvier 2014 : 7 personnes de la CC Beaujolais Vauxonne ; 2 personnes de la CC Beaujolais Nizerand Morgon) et 8 enseignants de l'école de musique de Jassans (CC Portes Ouest de la Dombes)
- Restitution de la compétence scolaire aux communes de Villefranche et Gleizé : transfert de 30 agents permanents aux communes et près de 70 vacataires assurant des surveillances d'études et de cantines
- Travaux préparatoires à l'intégration des personnels exerçant au sein des structures petite enfance au 1er janvier 2015 (soit environ 100 personnes)
- Poursuite de la dématérialisation de procédures administratives (ex : inscription CNFPT avec la mise en place d'une plateforme IEL)
- Intégration de la Prévention et Santé au travail au sein de la DRH, afin de faciliter les échanges et favoriser la mise en place d'une politique globale des conditions de travail



RESSOURCES HUMAINES

PRÉVENTION ET AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Élu référent : Gilles DUTHEL (depuis avril 2014)

Responsable de service : Sylvie BOUILLoux

■ Grands projets du service 2015

- Participation à la mise en place d'un schéma directeur de mutualisation
- Mise en place du module absence (saisie déconcentrée des absences)
- Finalisation du document unique recensant les risques professionnels
- Mise en place d'un plan de formation pluriannuel avec le recrutement d'un chargé de formation au 01/09/2015
- Mise en place d'une bourse de mobilité interne pour le service petite enfance (environ 130 personnes)
- Mise en place d'un CHSCT en 2015 pour répondre aux obligations statutaires faites aux collectivités de +50 agents dans le cadre de la rénovation du dialogue social

Répartition des effectifs par catégorie hiérarchique

- Catégorie A : 15 %
- Catégorie B : 30 %
- Catégorie C : 55 %

Répartition par filière

- Technique : 38,9 %
- Culturelle : 26 %
- Administrative : 22 %
- Sociale : 13 %
- Animation : 0.10 %

Formation

34 % des agents ont suivi au moins 1 jour de formation en 2014
En moyenne, les agents formés ont suivi 4 jours de formation en 2014, tous secteurs et services confondus.

■ Quelques chiffres

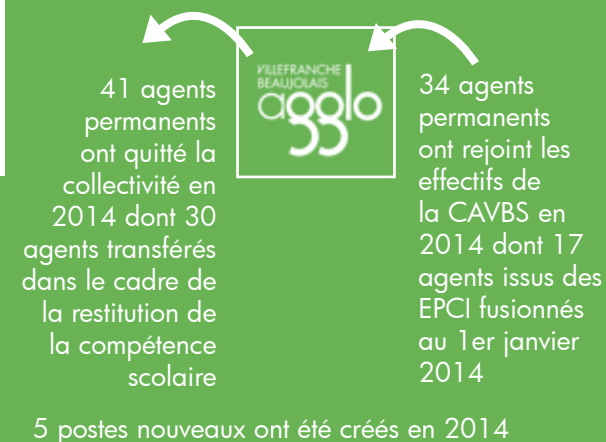
221 agents permanents

DONT 196 FONCTIONNAIRES ET 25 CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC, POUR UN EFFECTIF ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN DE 200,75 POSTES.

Répartition homme/femme



Flux entrées/sorties



SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Élu référent : Daniel FAURITE (depuis avril 2014)

Responsable de service : Séverine PICHARD

■ Organisation du service / compétences

Le service SIG, intégré aux Services Techniques depuis 2014, est composé d'une personne, administrateur du SIG Intercommunal.

Le SIG est accessible à l'ensemble des communes de l'Agglomération et aux agents de la CAVBS.

Les principales tâches du service SIG sont : gestion des applications SIG, gestion des données géographiques, gestion des plans de récolement, mise en place de partenariat d'échange de données, formation/assistance/communication, production cartographique, maintenance du système, veille technologique.

■ Actions phares de l'année 2014

- Déploiement du SIG dans les communes de l'Agglomération : installation / formation
- Poursuite de l'intégration des données du nouveau périmètre
- Déploiement d'outils de reporting SIG
- Déploiement de SIG bureautique Open Source

■ Grands projets du service 2015

- Mise en place d'une gestion patrimoniale des réseaux humides
- Refonte du modèle des données d'assainissement collectif
- Intégration des documents d'urbanisme communaux
- Intégration des données de domanialité des voies

■ Quelques chiffres

288

PLANS TOPOS RECENSÉS DANS LE SIG

13 applications SIG réparties par thématiques traitées :

Urbanisme : cadastre et PLU

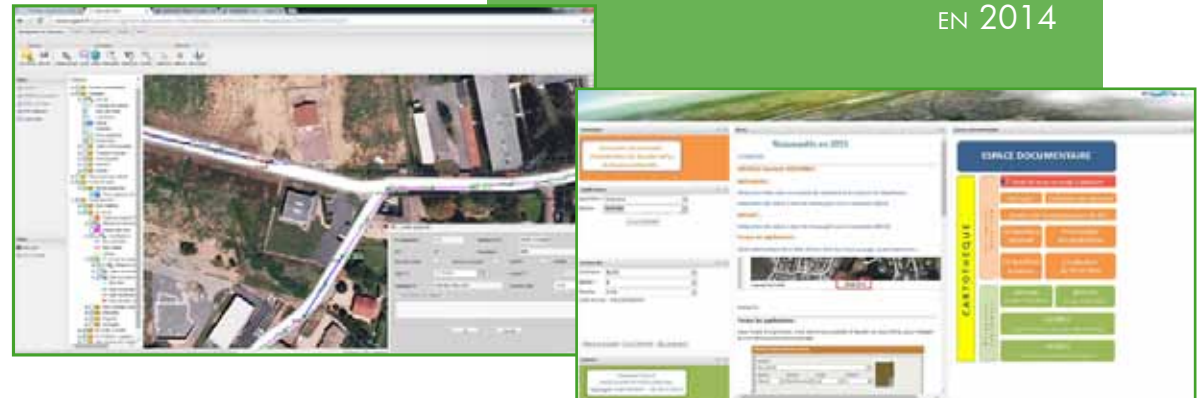
Réseaux : eau potable, assainissement,
voirie/déplacement

Gestion de patrimoine : une application
par collectivité

Politique de la Ville : incivilités et habitat

448

CONNEXIONS MENSUELLES EN MOYENNE
EN 2014



COMMUNICATION

Élue référente : Elisabeth LAMURE (depuis avril 2014)

Responsable de service : Stéphanie OUVRARD

■ Organisation du service / compétences

Le service communication fonctionne avec une responsable de service, une assistante à mi-temps et un graphiste en formation alternée.

Comme une agence intégrée, il assure l'information et la communication des décisions communautaires et des actions engagées par les services communautaires qui en découlent. Pour cela, il dispose de plusieurs outils (plaquettes, site internet et relations avec la presse).

Il peut organiser en soutien des services, des manifestations à destination des administrés.

■ Actions phares de l'année 2014

- Création de la nouvelle identité visuelle de l'agglomération Villefranche Beaujolais Saône
- Refonte du site internet suite à l'agrandissement du périmètre de l'agglomération
- Réalisation du livret d'accueil pour les nouveaux élus communautaires
- Organisation de l'inauguration du musée Claude Bernard
- Plan de communication pour l'inauguration du circuit des trésors cachés (cours et maisons Renaissance)
- Programme Habitat durable (PIG)
- Challenge mobilité / semaine de la mobilité / covoiturage

■ Grands projets du service 2015

- Mise en place d'un nouveau journal
- Refonte de la signalétique des équipements communautaires
- Plan de communication pour les musées
- Plaquette commune équipements petite enfance

■ Quelques chiffres

88 000 €

AFFECTÉS AU BUDGET COMMUNICATION

3 000

VISITEURS CHAQUE MOIS SUR LE SITE WWW.
AGGLO-VILLEFRANCHE.FR

+ de 1 000

«AMIS» SUR LA PAGE FACEBOOK DE L'AGGLO

+ de 100

ACTIONS DE COMMUNICATION MENÉES EN
LIEN AVEC L'ACTIVITÉ DES SERVICES





2 DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

URBANISME

POLITIQUE DE LA VILLE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RAYONNEMENT CULTUREL

TOURISME

CONSERVATOIRE

URBANISME

Élu référent : Thomas RAVIER (depuis avril 2014)

Responsable de service : Jean-Yves NÉNERT

Administratif référent : Camille VIALETTE

■ Organisation du service / compétences

Le service gère le PLU intercommunal sur les communes d'Arnas, Gleizé, Limas et Villefranche-sur-Saône.

Le service comprend un service mutualisé d'instruction des autorisations du droit des sols pour le compte de 20 communes de l'agglomération hors la commune de Villefranche-sur-Saône.

■ Actions phares de l'année 2014

- Transmission du dossier de mise en compatibilité établi dans le cadre de la procédure de déclaration de projet de la ZAC LYBERTEC à Saint-Georges-de-Reneins.
- Approbation de la déclaration de projet et déclaration d'intérêt général de la ZAC LYBERTEC.
- Instruction des demandes d'autorisation du droit des sols – création d'un service mutualisé – convention avec les communes.
- Soumission des travaux de ravalement à déclaration préalable sur le territoire des communes de l'ancienne CAVIL (PLU).
- Approbation de la création de l'AVAP - Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine sur le territoire de la commune de Villefranche-sur-Saône.
- Modification simplifiée n° 1 du PLUIh – définition des modalités de mise à disposition du dossier auprès du public.
- Projet de création de la ZAC de l'Île Porte – objectifs poursuivis et modalités de la concertation.
- Approbation de la procédure de modification simplifiée n° 1 du PLUIh



POLITIQUE DE LA VILLE ET HABITAT

Élu référent : Olivier CHARRIN (depuis avril 2014)

Responsable de service : Jean Yves NÉNERT

Administratif référent : Dominique POLI



■ Organisation du service / compétences

Le service « Politique de la Ville & Habitat », situé au cœur du quartier prioritaire de Belleruche, est composé de 6 personnes : un responsable de service, une assistante administrative, un agent de développement (animatrice de l'Atelier Santé Ville), une chargée de mission habitat (Programme Local de l'habitat – PLH), une médiatrice en appui à la vie associative et un médiateur de proximité.

Ce service travaille au renforcement de la cohésion sociale sur l'agglomération en direction des publics les plus modestes et des principaux quartiers d'habitat social prioritaires au titre de la Politique de la Ville (Belleruche, Béliigny, Garet et le quartier « sortant » de Troussier) à travers les dispositifs contractuels et partenariaux.

■ Actions phares de l'année 2014

- **Citoyenneté** : apprentissage du français, soutien aux activités sportives et associatives
- **Insertion et emploi** : soutien à des structures d'insertion locales : Le Transit, l'ABRI... ; expérimentations pour l'insertion et la création d'activités : brigade de vacataires, coopérative d'activités Calad Impulsion, organisation d'une « cellule clause insertion » avec la Maison de l'Emploi et de la Formation
- **Accès aux droits et aux soins** : prévention santé avec l'Atelier Santé Ville (équilibre alimentaire et sport adapté, formation de professionnels sur les addictions, ...), constitution du PIMM's (Point Information Médiation Multiservices) urbain & rural
- **Education** : Programme de Réussite Educative porté par le Centre Intercommunal d'Action Sociale élargi aux 16/18 ans (projet ELAN – Région) (*détail dans rubrique CIAS page suivante*)
- **Habitat & renouvellement urbain** : Réaménagement du quartier de Troussier, étude de prospective urbaine pour les quartiers de Belleruche et de Béliigny dans le cadre du futur contrat de ville 2015/2020 avec notamment la définition de la nouvelle géographie prioritaire et la participation des habitants renforcée. Dans ce cadre, le quartier de Belleruche a été classé dans la liste des 200 quartiers prioritaires au niveau national pour l'engagement d'un projet avec l'ANRU sur 2016/2024.
- **Observatoire de l'habitat** : focus sur le logement des jeunes, la précarité énergétique, la vacance, les loyers, le foncier et les copropriétés sensibles.
- Poursuite du **Programme d'Intérêt Général** pour la rénovation durable des logements à destination des propriétaires occupants très modestes ainsi que des propriétaires bailleurs.
- **Hébergement d'urgence** hivernale 2014/2015, 100 personnes repérées et orientées et 48 places mobilisées par les structures « partenaires » (FNDSA, La Mas, Asea/La Halte, Oasis).
- **Aire d'accueil des gens du voyage** de Jassans : fermeture de l'aire en novembre 2014

■ Quelques chiffres

400

JEUNES PARTICIPANT AUX ACTIVITÉS
SPORTIVES MISES EN PLACE
DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

300

PERSONNES AIDÉES DANS LE CADRE DE
DISPOSITIF D'INSERTION PROFESSIONNELLE
ET CRÉATION D'EMPLOI

23

NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX À
VILLEFRANCHE COFINANCÉS AVEC HBVS DANS
LE CADRE DU PLAN LOCAL DE L'HABITAT

28

LOGEMENTS RENOVÉS DANS LE CADRE DU
DISPOSITIF DU PROGRAMME D'AIDES HABITAT
DURABLE PORTÉ PAR L'AGGLO ET L'ANAH (PIG)

■ Grands projets du service 2015

- Signature du contrat de ville « 2015/2020 » et engagement des programmes d'actions.
- Finalisation du réaménagement des espaces extérieurs de Troussier
- Préfiguration d'un projet urbain de priorité nationale « ANRU II » sur le quartier de Belleruche et la signature de la convention ANRU fin 2016 et sur le quartier de Béliigny, dans le cadre d'un projet urbain de priorité régionale.
- Ouverture du PIMM's expérimental sur Belleruche avec perspectives d'extension sur l'espace rural de l'agglomération.
- Elaboration d'une politique de l'habitat à l'échelle de la nouvelle agglomération à 21 communes.
- Elaboration d'un plan partenarial de gestion de la demande de logements locatifs sociaux.
- Conférence intercommunale du logement.



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS

président CA : Daniel FAURITE (depuis avril 2014)

vice-présidente : Sophie LUTZ

Chargée de mission CIAS et coordonnatrice PRE : Laure ROSSIGNOL

Organisation/compétences

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) est un dispositif inter-partenarial (Etat 75%, AVBS 10%, Région 10%), porté par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et intégré au Contrat de Ville de l'Agglomération de Villefranche Beaujolais Saône. Ce dispositif vise l'égalité des chances des familles, la réussite des jeunes de 2 à 18 ans issus des 3 quartiers prioritaires de l'agglomération : Belleruche, Garet, et Béliigny. Les collèges Utrillo, Jean Moulin, Faubert et leurs écoles rattachées sont concernés par le dispositif PRE.

Actions phares 2014

- Accompagnement et orientation de 121 enfants (2-16 ans) et 24 adolescents (16 /18 ans) ainsi que leurs parents vers les actions du PRE et les dispositifs du droit commun (suivi psychologique, suivi orthophonique, AEA, projets vacances VFS, orientation CIO, suivi social, ...). 15 enfants ont été suivis individuellement par huit personnes bénévoles.
- Ateliers spécifiques dans les domaines de la santé, de la citoyenneté, du langage, de l'expression orale et corporelle, de la relaxation, de l'arthérapie pour prévenir l'échec scolaire et responsabiliser les parents.
- Mesures de responsabilisation et de remobilisation en partenariat avec plusieurs collèges et lycées de l'AVBS afin de favoriser une alternative aux exclusions temporaires des jeunes.
- Coordination d'un réseau de partenaires.

Quelques chiffres

145 JEUNES ACCOMPAGNÉS

50% DES ENFANTS SUIVIS PAR LE PRE ONT ÉTÉ REPÉRÉS PAR LE SYSTÈME SCOLAIRE ET **20%** DES JEUNES LE SONT SUITE À UNE DÉMARCHE DES FAMILLES.

RÉPARTITION PAR QUARTIER :

Béliigny : 45%

Belleruche : 25%

Garet et Troussier : 12%

Autres secteurs : 18%

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Élus référents : Michel THIEN, Olivier MANDON - vie des entreprises, Michel ROMANET-CHANCRIN - innovation et nouvelles technologies de l'information, Maurice LIEVRE - développement rural, Jean-Paul GASQUET - équilibre du territoire (depuis avril 2014)

Responsable de service : Jean-Marc BESSE

■ Organisation du service / compétences

Le service fonctionne avec un chef de service, un agent pour la gestion locative des locaux économiques et une assistante à mi-temps.

■ Actions phares de l'année 2014

- Lancement de la **requalification de la ZI nord**. Les études achevées, une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au tandem Calad Etudes / Insolites architectes pour mener à bien ce chantier de reconversion d'un premier périmètre de 25 ha de cette ZI. Parallèlement les acquisitions de 2 tènements ont été réalisées : Ontex par l'Agglomération en direct et Hartmann via l'EPORA, établissement public foncier d'Etat qui, durant 3 ans, assurera le portage financier de ces bâtiments. C'est dans le cadre de cette requalification que le transfert de notre pépinière en e-commerce a pu voir le jour.
- Transfert de la **pépinière E-Cité** dans de nouveaux locaux. Ne disposant pas d'offre de stockage sur l'ancien site, l'Agglo a profité de l'acquisition du tènement industriel Ontex pour y installer sa pépinière e-commerce. Dotée provisoirement d'une dizaine de bureaux et d'un espace logistique dédié d'environ 2 500 m², ce nouveau site devrait permettre de mieux répondre aux attentes des e-commerçants, qui verra également la mise en place de nouveaux services (ramassage des colis avec tarif privilégié, studio photos...).

■ Quelques chiffres

25 ha

DE LA SURFACE POUR LE PREMIER PÉRIMÈTRE
DE RECONVERSION DE LA ZI NORD

2 500 m²

D'ESPACE LOGISTIQUE ACQUIS ET DÉDIÉ AUX
LOCATAIRES DE LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISE E.CITÉ
AVEC LE DÉMÉNAGEMENT DANS LA ZI NORD.

13 projets

D'ENTREPRISES SUR L'AGGLOMÉRATION
FINANCÉS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF
D'INITIATIVES BEAUJOLAIS

■ Actions phares de l'année 2014

- **Grands Moulins**

L'attractivité du site par les TPE ne se dément pas (une cinquantaine de locataires professionnels y sont installés). Pour sécuriser les locaux, l'Agglo a entrepris d'importants travaux de rénovation de toiture (2 500 m²) sur l'intégralité d'un des 5 bâtiments de cet ancien site industriel du XIX^{ème} siècle.

- **Programmes commerciaux : la Lagune**

Les ouvertures d'enseignes du programme de la Lagune I attendues par les habitants (Decathlon, Cultura, Habitat) ayant eu lieu, un **programme Lagune II** se met en place (6 000 m² de surface de vente supplémentaire en équipement de la maison).



Zones d'activités

> *ZAC des Grillons (Gleizé)*

plusieurs implantations ont eu lieu :

- AE PLUS : maintenance industrielle
- CAPAROL : négoce de produits de second œuvre
- DVINS : négoce de vins
- ECO MATERIAUX : négoce de produits bio pour le second œuvre
- APTYS : société de maintenance informatique hardware/software
- 3 projets d'implantation d'entreprises en cours sur 2 ha commercialisés et le transfert des centres d'exploitations ERDF/GRDF

> *ZAC d'Epinay (Gleizé)*

Sur un foncier de 1.1 ha en entrée de parc, édification d'un bâtiment par la société FJ Peintures et construction en blanc de deux bâtiments par le promoteur Bulteau Construction.

> *ZAC du Peloux (Limas)*

Accompagnement d'un opérateur privé dans le montage et la commercialisation d'une zone d'activités de 4.5 ha.

> *Parc Avenue (Villefranche)*

Programme démarré en 2007 et entièrement achevé (locaux d'activités, services, bureaux tertiaires)

■ Actions phares de l'année 2014

• Créacité

L'année est marquée par une atonie de l'économie qui se traduit par un faible taux de création d'entreprises et donc d'entrées au sein de la pépinière.

7 projets sont accompagnés : K SAVOIR-FAIRE, 1FO SOLUTIONS, TENDANCE MENUISERIES, NERIVE CONSULTING, OHM TRONIX, SEWERDEV, SOLUTRI.

En 2014, le taux de remplissage de la pépinière a été de 90% pour les ateliers et de 61% pour les bureaux (respectivement 89% et 79% en 2013).

• E-Cité

Installée au sein de la ZI Nord, cette pépinière spécialisée en e-commerce a accueilli les créateurs suivants en 2014 : E-MIROITERIE : vente de miroiterie et DOCTIBIKE : vente de vélos électriques.

• Initiatives Beaujolais

Il s'agit d'une plateforme d'initiatives locales à laquelle participe l'Agglo depuis sa création en 1996. Des entreprises en création ou en développement peuvent obtenir des prêts d'honneur et bénéficier de conseils de chefs d'entreprise expérimentés par le biais des parrainages.

En 2014, 28 projets ont été financés dont 13 sur l'agglomération.

• Ile Porte

Au cours du premier semestre les études préalables ont été conduites : diagnostic urbanistique, paysager et réseaux, développement durable et programmation urbaine (potentialités de marché).

Au second semestre : élaboration de scénarii d'aménagement et poursuite de la concertation avec les acteurs touristiques et économiques.

En décembre 2014, des scénarii d'aménagement étaient proposés selon les principes suivants :

- Réalisation d'un pôle de services et d'affaires à l'Ave Maria
- Extension urbaine et résidentielle d'Arnas
- Aménagement d'un quartier des entrepreneurs
- Création d'un quartier de la valorisation et de l'innovation
- Développement d'une offre de loisirs sur la zone de la Gravière

Parallèlement à ces scénarii, il convient de définir les modalités de mise en œuvre du projet, la procédure de ZAC est retenue.



RAYONNEMENT CULTUREL

Élue référente : Béatrice BERTHOUX (depuis avril 2014)

Responsable de service : Patrick PHULPIN

Administrative référente : Gabrielle FORT



■ Organisation du service / compétences

Dans le cadre de l'élargissement du périmètre de l'intercommunalité, trois équipements culturels sont maintenant gérés par l'agglo Villefranche Beaujolais Saône.

Le prieuré de Salles Arbussonnas

Joyau de l'architecture romane avec son église romane Saint Martin de Salles du X^e siècle, un cloître du XII^{ème} siècle et une salle capitulaire du XV^{ème} siècle.

Le musée Claude Bernard

Situé à Saint Julien sous Montmelas, ce musée et la maison natal présente l'un des français les plus connus à l'étranger à travers sa vie et ses expériences scientifiques, natif du village.

Pôle œnotouristique de Vaux en Beaujolais (*incursion dans le monde de «Clochemerle», le célèbre roman de Gabriel Chevallier*).

Place du petit terre et grande fresque murale.

■ Actions phares de l'année 2014

- Festiv'Lacenas - 3 mai 2014
- Festival des Dindes Folles du 30 mai au 1er juin 2014
- Biennale de Vaux en Beaujolais du 27 au 29 juin 2014
- Festival Terres de scène du 24 au 26 octobre 2014
- Festival du cinéma francophone du 10 au 16 novembre 2014
- Festival des nouvelles voix du 18 au 23 novembre 2014
- Exposition temporaire «Les trésors géologiques du Beaujolais» - Mai/juin 2014
- Réouverture du musée Claude Bernard après 2 ans de travaux (gros œuvre et nouveau projet muséographique)
- Portes ouvertes les 18 et 19 octobre 2014
- Les musées du Prieuré et Claude Bernard ainsi que le pôle œnotouristique de Vaux-en-Beaujolais sont labellisés «vignobles & découvertes»

■ Grands projets du service 2015

- **Musée du Prieuré** : expositions temporaires « Au nom de la Saône » et « Salles autrefois », Nuit des musées, Visites-dégustation en présence d'un viticulteur dans le musée avec après-midi conte et visites guidées, Journées du Patrimoine, Fascinant week-end proposé par les partenaires du label Vignobles et Découvertes, Beaujolais days, classement ou inscription d'objets au titre des monuments historiques.
- **Musée Claude Bernard** : Nuit des musées (ouverture nocturne + animations), exposition temporaire « Quand la science rejoint l'art », Journées du Patrimoine, Fête de la Science : colloque et tables-rondes sur le diabète, «Fascinant week-end» proposé par les partenaires du label Vignobles et Découvertes, candidature au label « Maison des Illustres » - Ministère de la Culture.
- Plus largement pour les 2 lieux : élargir le rayonnement, développer les actions dirigées vers les scolaires.

■ Quelques chiffres

+ de 22 000

SPECTATEURS REÇUS

DANS LE CADRE DES MANIFESTATIONS

SUBVENTIONNÉES PAR L'AGGLO

Festival des nouvelles voix	4 200
Les Concerts de l'auditorium	1 200
Festival du cinéma francophone	4 450
Festival Terres de scène	2 600
Biennale de Vaux en Beaujolais	4 500
Festival des Dindes Folles	4 550
Festiv'Lacenas	600

Visiteurs dans les musées

Musée du Prieuré	5036 visiteurs
Musée Claude Bernard	1221 visiteurs
<i>2 mois d'ouverture en 2014</i>	
Pôle de Clochemerle	5 500 visiteurs
<i>mars à novembre</i>	

CONSERVATOIRE

Élue référente : Béatrice BERTHOUX (depuis avril 2014)

Directeur du conservatoire : Nicolas BANGE

Administrative référente : Isabelle CORTES



■ Organisation du service / compétences

Le conservatoire à Rayonnement Intercommunal de la Communauté d'Agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône est agréé par le ministère de la culture depuis 1968.

Il est financé par la Communauté d'Agglomération (78%), le département du Rhône (12%) et les cotisations des usagers (10%).

Les missions du conservatoire sont :

- assurer, à partir de 6 ans, une formation à la musique de qualité et adaptée à chacun ;
- contribuer par ses actions de diffusion et de création (auditions, concerts, spectacles, ...) à la vie culturelle et artistique locale ;
- mener des actions de sensibilisation et de pratique musicale auprès des publics scolaires ;
- constituer sur le plan local un lieu ressource pour la pratique et la connaissance musicales.

Avec l'élargissement du territoire de l'agglomération et le rattachement de l'école de musique de Jassans, le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal compte depuis le 1er janvier 2014 près de 900 élèves, encadrés par une équipe pédagogique de 54 enseignants.

Les cours sont dispensés sur 3 sites à Villefranche (ancien Hôtel-Dieu), à Limas et à Jassans, dans des locaux équipés et adaptés à l'utilisation des nouvelles technologies

Au côté de l'équipe pédagogique composée de 54 enseignants et 6 musiciens intervenants en milieu scolaire, le conservatoire comprend 9 personnes (1 directeur, 3 agents administratifs, 1 régisseur du conservatoire, 2 régisseurs de l'Auditorium et 2 agents d'entretien).

■ Actions phares de l'année 2014

Participation aux festivals « Nouvelles Voix en Beaujolais », « Jazz à Fareins », « Cultures en Rhône-Alpes »

Partenariats avec les Concerts de l'Auditorium, le Théâtre de Villefranche, le musée Paul-Dini.

■ Grands projets du service 2015

Elaboration du projet d'établissement pour la période 2015-2020

■ Quelques chiffres

54

ENSEIGNANTS DE MUSIQUE

840

ÉLÈVES INSCRITS POUR LA SAISON 2014/2015

43

DISCIPLINES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES
ENSEIGNÉES

90

ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS DANS L'ANNÉE



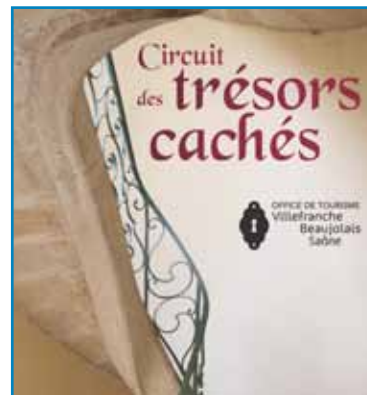
TOURISME

Élu référent : Ghislain de LONGEVIALLE

Responsable du service : Patrick PHULPIN

Directrice de l'Office de Tourisme : Nelly NOAILLY

Administratif taxe de séjour : Nathalie LACHAUX



■ Quelques chiffres

146 000 €

MONTANT DE LA TAXE DE SÉJOUR COLLECTÉE
(dont 14 600 € reversés au Département au
titre de la taxe additionnelle départementale)
correspondant à environ 230 000 nuitées.

UN TERRITOIRE OFFRANT 3 146 LITS
TOURISTIQUES POUR 134 HÉBERGEMENTS

SUBVENTION VERSÉE AUX OFFICES DE TOURISME
: 253 500 €

SUBVENTION VERSÉE À DESTINATION BEAUJOLAIS
: 48 500 €

■ Conventions avec associations

La compétence tourisme est gérée par le biais de conventions d'objectifs avec deux associations :

Office de tourisme communautaire de Villefranche

Une convention triennale 2012/2014 lie la Communauté et l'Office de Tourisme Villefranche Beaujolais Saône avec les objectifs suivants : faire de l'agglomération un site patrimonial et touristique reconnu avec l'accueil et le conseil nécessaires et développer la fréquentation touristique, notamment par le tourisme d'affaires pour favoriser les retombées économiques.

Destination Beaujolais

Une convention sur l'année 2014 lie la Communauté et l'association Destination Beaujolais. Elle fixe les objectifs suivants : accroître la notoriété du territoire Beaujolais en offrant des produits touristiques répondant aux attentes des clients et des objectifs des acteurs touristiques, en lien avec le comité départemental du tourisme et en accompagnant les actions des Offices de Tourisme. Cette convention, prorogée sur une année (2014) devrait permettre de mener une réflexion sur le devenir de cette association.

■ Actions phares de l'année 2014

Lancement du circuit des trésors cachés (Circuit d'interprétation des cours et maisons Renaissance)

Parcours scénarisé du patrimoine caladois (24 cours à visiter) à l'aide de multiples supports d'interprétation : bornes, application et sites mobiles, livret de visite, commentaires audios.

Le lancement a eu lieu lors des journées européennes du patrimoine les 20 et 21 septembre 2014.

■ Grands projets du service 2015

• Création d'une façade fluviale

Mise en place des études concernant la réalisation d'appontements pour grands bateaux à passagers en amont de la promenade de la plage

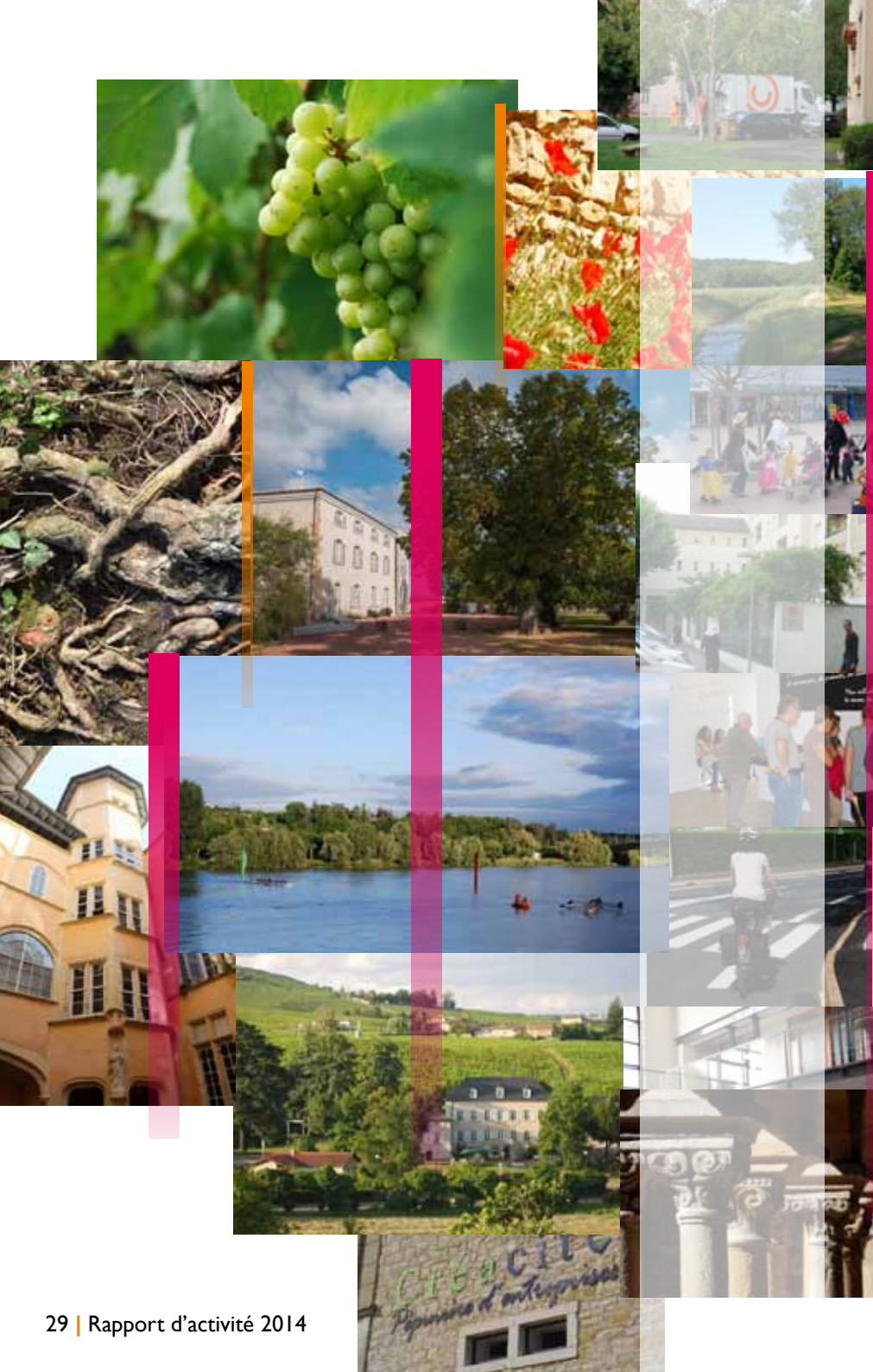
• Création d'une aire d'hivernage

Mise en place des études concernant la réalisation d'une aire de carénage, pour ce même type de bateaux, dans la darse du pont de Frans

• **Office de Tourisme Villefranche Beaujolais Saône** - Stratégie touristique et programme d'actions 2015-2020 : développer / structurer / valoriser / lier les filières vignoble et patrimoine ; développer l'offre d'itinérance sur le territoire ; valoriser l'offre urbaine ; développer la mise en marche du territoire ; renforcer la performance de l'accueil dans toutes les composantes de la chaîne de la consommation touristique ; se doter des outils d'une communication touristique forte ; transfert du pôle oenotouristique de Vaux-en-Beaujolais à l'office de Tourisme Intercommunal.

Taxe de séjour

La taxe de séjour est mise en place sur tout le territoire de l'agglomération. Elle finance les dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique de l'agglomération (office de tourisme communautaire, manifestations à caractère touristique, ...).



3 CADRE DE VIE

QUALITÉ DES EAUX

ÉTUDES ET TRAVAUX

ASSAINISSEMENT / ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

GESTION DES DÉCHETS

DÉPLACEMENTS

ÂGE DE LA VIE

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES



QUALITÉ DES EAUX

Élu référent : Jean-Pierre DUMONTET (depuis avril 2014)

Directeur des services techniques : Didier NECIOLLI

Responsable de service : Gaël LORINI

■ Organisation du service / compétences

Le service Qualité des Eaux se compose d'un ingénieur et de 2 techniciens.

Les missions du service :

- Maîtrise et gestion des rejets non domestiques au réseau communautaire (contrôle de la qualité des rejets industriels)
- Assistance et conseil auprès des entreprises pour la maîtrise de leurs rejets
- Maîtrise et gestion des rejets vers le milieu naturel (Autosurveillance et qualité du milieu naturel)
- Suivi de la qualité du milieu récepteur
- Gestion des pollutions accidentelles
- Suivi des contrôles Qualités ARS
- Pilotage de l'opération collective «Mission entreprises et rivières de l'Agglo»
- Gestion de l'autosurveillance des systèmes d'assainissement
- Gestion des champs captants et de la protection de la ressources en eau

■ Actions phares de l'année 2014

• Gestion des rejets non domestiques

L'opération collective «Mission Entreprises et Rivières de l'Agglo» a été reconduite pour la période 2013-2015 en partenariat avec l'agence de l'eau, la CCI Beaujolais, la Chambre des métiers et de l'Artisanat ; le syndicat Mixte des rivières du Beaujolais.

L'objectif de cette opération est la préservation des milieux aquatique des toxiques.

- Axe 1 : Réduction des pollutions toxiques
- Axe 2 : Connaissances et suivi des pollutions toxiques (y compris dans les effluents industriels, les déchets, les réseaux d'assainissement, la ou les stations de traitement des eaux usées, les milieux aquatiques)
- Axe 3 : Réduction des pollutions organiques
- Axe 4 : Valorisation et communication.



■ Quelques chiffres

49

ÉTABLISSEMENTS SUIVIS DANS LE CADRE DES
AUTORISATIONS SPÉCIALES DE DÉVERSEMENT
(22.5% DE PLUS QU'EN 2013)

141

CONTRÔLES DE CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS
RÉALISÉS DONT 92 SUITE À DES VISITES
INOPINÉES (SOIT 271 % DE CONTRÔLES EN
PLUS PAR RAPPORT À 2013)

15

POLLUTIONS ACCIDENTELLES
IDENTIFIÉES ET MAÎTRISÉES EN 2014

315

CONTRÔLES RÉALISÉS PAR L'ARS
SUR LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE
EN 2014

La priorisation pour la lutte contre les toxiques dans l'opération collective 2013-2015 s'effectue via les cibles suivantes :

- Opération principale : entreprises prioritaires (2 par an) ;
- Opération garage : entreprises de mécaniques générales (10 par an) ;
- Opération pluviales : entreprises sur l'aire d'alimentation de captage et ayant des rejets directe au cours d'eau (2 par an).
- Opération pressing (intégralité des entreprises du territoire).

Autosurveillance des systèmes d'assainissement

Au-delà de son caractère obligatoire (Directive européenne sur le traitement des eaux résiduaires urbaines (ERU-1991), ainsi que les lois et les codifications françaises), l'auto-surveillance des systèmes d'assainissement constitue pour les collectivités locales, un outil d'optimisation pour la gestion des systèmes d'assainissement.

L'acquisition des mesures sur le réseau permet de mieux comprendre le fonctionnement des réseaux, de connaître le diagnostic du système et donc de prévoir des aménagements afin de l'optimiser et de diminuer les coûts d'exploitation et d'investissement.

Gestion des contrôles de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

Les services Santé-Environnement de l'ARS sont chargés du contrôle sanitaire de la qualité de l'eau potable, qui comprend en outre l'information sur la qualité de l'eau au maître d'ouvrage, à l'exploitant et

au président de la collectivité.

Par sa fonction, le président de la collectivité détient des pouvoirs de police générale, prévus dans le code général des collectivités territoriales. En matière d'eau potable, retenons que le président est le garant de la salubrité publique sur le territoire communal ; il est le premier responsable de la qualité de l'eau qui y est distribuée, mais également de la qualité des ressources situées sur sa commune, quel que soit le mode d'exploitation. Le maire est tenu d'assurer l'information de la population sur sa commune. Le Service Qualité des Eaux (SQE) a pour rôle d'assurer la vérification des analyses d'eaux réalisées pour l'ARS. Ces analyses sont enregistrées et sauvegardées via son logiciel de base de données dédiées (Y-Analyses). Le SQE est en charge de transmettre les informations aux maires concernées par les analyses d'eaux, de les interpréter et de leur demander de les afficher pour le public. En 2014, 315 contrôles ont été réalisés par l'ARS sur le réseau de distribution d'eau potable. 28 d'entre elles étaient non conformes.

Surveillance de la Qualité du Milieu Naturel

Les cours d'eau traversant la Communauté d'Agglomération de Villefranche Beaujolais Saône sont impactés par des substances dites « dangereuses prioritaires » au sens de la Directive Cadre Européenne (DCE). Afin de réduire les rejets polluants des établissements industriels, artisanaux, et commerciaux... vers les milieux aquatiques et avec l'objectif de « bon état » pour 2015 mis en place dans le cadre de la DCE, la CAVIL a lancé en 2013 une seconde opération collective (la première a eu lieu entre 2010 et 2012) associant différents partenaires (Agence de l'Eau RMC, CCI du Beaujolais,...).



Le suivi concerne 3 cours d'eau traversant l'ex CAVIL qui sont du nord au sud

- Le Marverand
- Le Nizerand
- Le Morgon

L'objectif a donc été et sera de déterminer la qualité physico-chimique des cours d'eau (plus de 41 substances prioritaires et dangereuses sur 10 stations de mesures), dans des conditions d'impact maximum pour le milieu aquatique (conditions d'étiage, charge en rejets polluants maximale, ...).



ÉTUDES ET TRAVAUX

Élus référents : Jean-Pierre DUMONTET (eau et l'assainissement) ; Christiane ECHALLIER (assainissement non collectif) ; Jean Pierre REVERCHON (travaux) ; Pétrus ROCHE (voirie) ; Alain GAIDON (hydraulique des rivières) ; Pierre Yves BURLLOT (érosion) (depuis avril 2014)

Directeur des services techniques : Didier NECIOLLI

Responsable de service : François REYNAL

■ Organisation du service / compétences

Le service études et travaux se compose d'un ingénieur et de 5 techniciens.

La mission principale du service est la réalisation de projets en eau, assainissement, voirie, rivières, érosion. Pour cela, le service réalise des missions de maîtrise d'œuvre complète (de l'étude aux travaux) dans ces domaines et ponctuellement par l'intermédiaire de prestataire privé (maîtrise d'œuvre privée).

■ Actions phares de l'année 2014

• Eau

L'eau consommée par les abonnés provient principalement du champ captant de Beauregard à Villefranche-sur-Saône. Cette eau est pompée dans la nappe par l'intermédiaire de puits et forage. Afin de préserver ces ouvrages dans un objectif de développement durable, la CAVBS a réalisé leur décolmatage et leur nettoyage.

Ces travaux ont également permis d'améliorer les volumes pompés dans la nappe.

De plus, dans l'objectif de limiter les fuites et donc économiser l'eau, la CAVBS a remplacé environ 2 km de conduites anciennes d'eau potable.

• Assainissement

Afin de préserver le milieu naturel et le cadre de vie, la CAVBS a renouvelé de nombreuses conduites à hauteur de 840 000 € TTC

• Voirie

La CAVBS a réalisé des travaux d'entretien sur les voiries communautaires. La CAVBS a également engagé des aménagements de sécurité, notamment sur la rue Louis Plasse et du carrefour Ballofet

■ Quelques chiffres

550 000 €

DE TRAVAUX POUR LE DÉCOLMATAGE ET
LE NETTOYAGE DES PUIITS ET FORAGE
DU CHAMP CAPTANT

840 000 €

INVESTIS POUR LE RENOUVELLEMENT DES
CONDUITES D'ASSAINISSEMENT

• Hydraulique des rivières/érosion

L'opération de renaturation de la rivière du Nizerand à Gleizé s'est poursuivie en 2014.

De façon synthétique et comme inscrit dans le Contrat de Rivières du Beaujolais, les objectifs de cette opération étaient :

- > restaurer la continuité piscicole (effacement de seuils) et sédimentaire (éviter le phénomène d'incision),
- > restaurer le corridor de la ripisylve,
- > restaurer la qualité des habitats en diversifiant les faciès d'écoulement,
- > adapter le gabarit du nouveau lit aux caractéristiques naturelles du Nizerand sans pour autant aggraver les risques hydrauliques.

Pour le département, l'objectif est également d'assurer la préservation à long terme de la route départementale RD44.

Les principaux aménagements réalisés ont été :

- > Déplacement du Nizerand en rive droite et renaturation
- > Comblement de l'ancien lit

Le montant total des travaux s'est élevé à environ 1,4 M€.



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Élu référent : Jean-Pierre DUMONTET (depuis avril 2014)

Directeur des services techniques : Didier NECIOLLI

Responsable de service : Fabrice BERTHONNÈCHE

■ Organisation du service / compétences

Le service assainissement collectif et non collectif comprend un technicien et un agent de maîtrise. Sur site, 5 agents assurent l'entretien des réseaux d'assainissement et 2 autres sont affectés au SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif).

Le service d'assainissement collectif est géré pour l'ensemble des 21 communes sauf Liergues, Jarnioux et Ville-sur-Jarnioux. Il dispose de matériel d'inspection vidéo permettant d'identifier les défauts sur les branchements de particuliers. Pour l'exploitation des postes de relèvements et de l'usine de dépollution, le service est délégué à VEOLIA EAU. Avec l'évolution du périmètre de l'agglomération au 1^{er} janvier, les contrats en cours sur plusieurs communes ont été progressivement suivis par le service. En juillet 2014, les contrats de la commune d'Arnas, de Blacé, de Saint-Georges-de-Reneins, de Saint-Julien et de Jassans ont été repris ainsi que celui du SIAV - Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vauxonne. Le service est délégué à la Lyonnaise des Eaux.

Le service est compétent pour la collecte, le transport, le traitement, le contrôle des branchements des particuliers et l'élimination des boues.

Il est amené également à formuler des avis sur les documents d'urbanisme (DP, PA, PC...) (349 avis en 2014 soit près de 400 % d'augmentation par rapport à 2013).

■ Actions phares de l'année 2014

L'année 2014 est marquée par la reprise au 14 juillet de la compétence assainissement sur l'ensemble des communes de l'agglomération à l'exception de Liergues, Jarnioux et Ville sur Jarnioux.

■ Grands projets du service 2015

Afin de proposer des solutions pour améliorer le traitement de la station d'épuration de Villefranche (STEP), et pour répondre aux exigences de l'arrêté d'autorisation en cours, notamment au niveau du débit traité dans les ouvrages, l'agglomération a lancé une étude de maîtrise d'œuvre pour la requalification des ouvrages de traitement.

En 2014, l'étude de requalification de la STEP a bien avancé, on s'oriente vers :

- mise en place d'un traitement spécifique des graisses
- une filière MBBR (Pré DN et C) en lieu et place des biocarbones
- une flottation qui sera dimensionnée également pour traiter les eaux de la bache d'eaux sales en période de pointe
- un fonctionnement des biofords en nitrification et post-dénitrification
- un bassin de plus de 14 000 m³ en tête de station est prévu pour stocker les effluents de la pluie mensuelle.
- Un émissaire de rejet des eaux traitées directement en Saône.

L'étude pour le renouvellement de l'autorisation de la station d'épuration de Saint-Etienne-des-Oullières est également en cours.

Sur l'ensemble des systèmes de collecte un vaste programme de réduction des eaux claires parasites est en cours.

■ Quelques chiffres

9 STATIONS D'ÉPURATION

DE CAPACITÉ ALLANT DE 110 À

130 000 ÉQUIVALENT-HABITANTS.

Saint-Cyr-le-Chatoux, Saint Julien, Blacé, Lacenas, Jassans, Villefranche-sur Saône, Saint-Etienne-des-Oullières, Saint-Georges-de-Reneins.

387,65 KM DE

CANALISATIONS EAUX USÉES ET UNITAIRES

398,5 TONNES DE MATIÈRES DE

CURAGE TRAITÉES À LA STEP DE BÉLIGNY

80 % D'AUGMENTATION SUR LES

DOSSIERS TRAITÉS PAR LE SERVICE

DEPUIS 2013 AVEC LES AVIS TRANSMIS

SUR LES DOCUMENTS D'URBANISME

1 336 105 €HT

DE TRAVAUX FINANCÉS SUR LES RÉSEAUX

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Élue référente : Christiane ECHALLIER (depuis avril 2014)

Directeur des services techniques : Didier NECIOLLI

Responsable de service : Fabrice BERTHONNÈCHE

■ Organisation du service / compétences

Le service d'assainissement non collectif est géré au niveau intercommunal pour l'ensemble des communes, sauf Liergues, Jarnioux et Ville sur Jarnioux.

La gestion du service est réalisée en régie sur les communes de l'ex-BNM, ex-Cavil et Jassans. Ce service assure le contrôle de conception, de réalisation de bon fonctionnement et d'entretien des dispositifs d'assainissement non collectifs.

Sur les communes de l'ex-SIAV, Blacé, St Julien, St Georges de Reneins, le service est délégué à la Lyonnaise des eaux.

■ Actions phares de l'année 2014

L'année 2014 est marquée par la reprise de la compétence assainissement non collectif sur l'ensemble des communes de l'agglomération.

■ Grands projets du service 2015

Adoption d'un règlement de service unique

Programme de réhabilitation des installations

■ Quelques chiffres

1 816

INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT AUTONOME Saint-

516

INSTALLATIONS JUGÉES NON CONFORMES ET
PRÉSENTANT UN RISQUE SANITAIRE ET/OU
ENVIRONNEMENTAL



GESTION DES DÉCHETS

Élu référent : Raymond PHILIBERT (depuis avril 2014)

Directeur des services techniques : Didier NECIOLLI

Responsable de service : Fabrice BERTHONNÈCHE



■ Organisation du service / compétences

La collecte des ordures ménagères est effectuée en porte à porte ou sur des points de regroupement pour l'ensemble des habitants à l'aide de bacs, d'une capacité de 120 à 660 litres, ou de sacs.

La collecte des ordures ménagères est réalisée 1 fois par semaine, sauf sur le périmètre de la régie :

3 fois par semaine : hyper centre Villefranche, quartiers habitats collectifs

2 fois par semaine : secteur mixte (collectif, individuel)

1 à 2 fois par semaine en alternance : secteur pavillonnaire

1 fois par semaine : secteur rural, zones industrielles

La collecte sélective

Secteur Régie et Vauxonne

La collecte des emballages légers et des journaux-magazines est effectuée en porte à porte et en mélange pour l'ensemble des habitants à l'aide de bacs, d'une capacité de 120 à 660 litres ou de sacs jaunes de 50 litres, fournis par la collectivité.

La collecte en sacs jaunes concerne l'hyper centre de Villefranche, et le secteur Vauxonne.

La collecte sélective est réalisée toutes les semaines pour l'hyper centre de Villefranche, les quartiers de Belleruche, Béliigny, le Garet, Troussier et la Quarantaine et tous les 15 jours sur les autres secteurs.

Secteur Liergues

La collecte des emballages légers est effectuée en porte à porte à l'aide de bacs individuels, les 2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois. Les journaux sont collectés séparément en bornes d'apport volontaire.

Secteur Nizerand Morgon, Jarnioux et Ville-sur-Jarnioux

Les emballages légers et les journaux sont collectés séparément en bornes d'apport volontaire.

La collecte du verre

Elle est organisée en point d'apport volontaire.

160 cubiverres de 2m³ à 4m³ sont répartis sur le territoire. La collecte est effectuée par la société GUERIN d'Andrézieux Bouthéon. Ce prestataire est géré par le SYTRAIVAL.

Les encombrants

La collecte des encombrants est réalisée par la société VEOLIA Propreté, selon l'organisation suivante :

> La commune de Limas est collectée en porte à porte tous les deux mois.

> La ville de Villefranche est collectée en poste fixe d'une ½ heure sur 17 points de collecte, deux samedis par mois.

> Les quartiers de Belleruche et La Claire (Villefranche et Gleizé) sont collectés en porte à porte deux samedis matins par mois.

La déchèterie

Cet équipement accueille tous les habitants de l'agglomération à l'exception des habitants de :

Jassans > déchèterie de Frans

Liergues > déchèteries d'Anse et Chazay d'Azergues

Jarnioux et Ville sur Jarnioux > déchèteries de Saint Laurent d'Oingt et Theizé

Une convention de participation financière a été mise en place avec chaque EPCI gestionnaire des déchèteries.

La déchèterie d'Arnas est ouverte tous les jours de la semaine :

- Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.
- Le dimanche de 9h à 12h.

La gestion a été confiée par délégation du service public après appel d'offres, à la société SERNED, sous la forme d'un lot unique depuis le 1er avril 2012.

Les déchets acceptés sont les suivants : ferraille, cartons, verre, gravats, plâtre, végétaux, bois, encombrants, D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques) DDM (acides, produits phytosanitaires, produits divers de laboratoire, piles, batteries, peintures, aérosols, solvants, huiles végétales et de vidange).

■ Actions phares de l'année 2014

Début de la mise en place du contrôle d'accès par badge à la déchèterie

■ Grands projets du service 2015

Étude de mise en œuvre de la redevance spéciale.

Unification des contrats de prestation de service pour la collecte

Harmonisation des taux de TEOM

étude du projet de construction d'une 2^{ème} déchèterie



■ Quelques chiffres

17 373,24 TONNES
DE DÉCHETS MÉNAGERS COLLECTÉES EN 2014,
SOIT 246.25 KG/HABITANT

2 726,27 TONNES
DE DÉCHETS RECYCLABLES (EMBALLAGES ET
JOURNAUX) COLLECTÉES EN 2014

1 924,12 TONNES DE
VERRE COLLECTÉES EN 2014 (HORS JASSANS)

69,42 €

C'EST LE COÛT DU SERVICE DÉCHÈTERIE
PAR HABITANT EN 2014

119 634 ENTRÉES
ENREGISTRÉES EN 2014

DÉPLACEMENTS

Élu référent : Yves de CHALENDAR (depuis avril 2014)

Responsable de service : Sandrine SARRAZIN



■ Organisation du service / compétences

Composé de 3 personnes, le service déplacements développe les compétences suivantes :

- Suivi du service public des transports urbains Libellule délégué à la société CarPostal Villefranche-sur-Saône pour le compte du SMTR - Syndicat Mixte des Transports du Rhône. Le réseau dispose d'un parc de 24 bus (dont 2/3 équipés de rampes d'accès Fauteuil roulant et d'un Système d'annonces sonores et visuelles) et 6 minibus. 12 bus sont équipés d'un moteur à la norme EEV et 2 à la nouvelle norme euro 6 soit 46% du parc. Mise en œuvre du schéma directeur d'accessibilité du service des transports urbains
- Gestion du Point Infobus Libellule du 115 rue Paul Bert
- Suivi et mise en œuvre du schéma directeur vélo d'agglomération
- Mise en œuvre et suivi du Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération

■ Actions phares de l'année 2014

Le réseau Libellule

En 2014, le réseau a poursuivi son développement. Il offrait 100% de voyages en plus qu'en 2009 avec l'ancien réseau STAV.

Le Point Infobus Libellule de l'Agglo (situé rue Paul Bert) a été transféré à la gare routière en mai 2014. Plus de 3000 ventes avaient été effectuées sur ce site.

2 nouveaux bus de moyenne capacité de marque Man Lyon's City avec une motorisation euro 6 ont complété la flotte de véhicules. Ceux-ci sont équipés du système Common Rail caractérisé principalement par un fonctionnement silencieux, de faibles émissions polluantes et des nuisances sonores limitées, ainsi que par le contrôle optimal de l'injection permettant de réduire la consommation de carburant.

Le schéma directeur d'accessibilité au réseau de transports urbains approuvé en février 2009 a été mis en œuvre en 2014. Au 31/12/2014, 120 points d'arrêts sur les 240 arrêts des lignes régulières ont été aménagés afin d'être accessibles aux personnes à mobilité réduite

■ Quelques chiffres

1 251 600 Kms
EFFECTUÉS PAR LES BUS LIBELLULE.



■ Actions phares de l'année 2014

Schéma directeur vélo

Depuis 2011, l'agglomération déploie sur l'ex CAVIL des arceaux vélos individuels et des abris destinés à permettre le stationnement des vélos à proximité des équipements publics ou recevant du public.

Au 31/12/2014, on compte 188 arceaux permettant de stationner 376 vélos et 9 abris (avec 41 arceaux pour 82 vélos possibles).

- Gleizé : 50 arceaux + 3 abris (11 arceaux)
- Arnas : 14 arceaux + 2 abris (9 arceaux)
- Limas : 10 arceaux
- Villefranche : 114 arceaux + 4 abris (21 arceaux)

La CAVBS aménage les itinéraires cyclables sur les voiries communautaires.

En 2014, une étude d'aménagement de l'avenue de Joux et la rue des acacias a été conduite.

Covoiturage www.covoiturage-rhone.fr/vers/agglovillefranche

Le Département du Rhône met à disposition un site internet de covoiturage à partir duquel l'agglomération bénéficie d'un site clone à son effigie avec une adresse spécifique.

Ce site internet de covoiturage est gratuit et permet de mettre en relation les personnes pour partager un trajet en voiture. Il a été lancé sur l'agglomération en septembre 2013 à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité. 2014 a été consacrée à la communication de proximité pour faire connaître le site aux habitants du territoire (tenue de stand d'information, distribution de documents de communications dans les 21 mairies associées). 171 personnes étaient inscrites fin 2014.

Challenge mobilité Rhône -Alpes - 5 juin 2014

L'agglomération s'est associée à la région Rhône-Alpes et à l'ADEME pour organiser le Challenge Mobilité « au travail, j'y vais autrement ». L'objectif était de sensibiliser tous les salariés des entreprises, des administrations et des associations de l'agglomération à participer à ce challenge. 23 établissements se sont mobilisés autour du défi, soit un potentiel de plus de 4 000 salariés. Le taux de participation moyen était de plus d'1/3 des salariés de chaque établissement. 260 personnes ont ainsi participé au challenge et 67,3 % des participants ont changé leur moyen de déplacement ce jour-là.

Adhésion au 1er janvier 2014 du SMTR au SYTRAL avec transfert de la compétence transports urbains

■ Grands projets du service 2015

- Transfert de la compétence transport au SYTRAL ;
- Ouverture d'une vélostation dans le bâtiment de la gare SNCF rénové en 2015;
- Mise en œuvre d'un service d'autopartage ;
- Etude d'un schéma directeur vélo à l'échelle des 21 communes ;
- Installation de lieux de stationnement vélos dans les 16 nouvelles communes de l'agglomération.

■ Quelques chiffres

188 ARCEAUX À VÉLO

9 ABRIS À VÉLO

80% D'INSCRIPTIONS
SUPPLÉMENTAIRES SUR LE SITE DE COVOITURAGE
EN 2014 PAR RAPPORT À 2013

260 PERSONNES
MOBILISÉES AUTOUR DU CHALLENGE MOBILITÉ



ÂGES DE LA VIE - PETITE ENFANCE

Élues référentes : Sylvie ÉPINAT / Capucine SEIVE (depuis avril 2014)
responsable de service : Stéphanie PROST-ROUX

■ Organisation du service / compétences

Gestion de 3 multi-accueils petite enfance, Les Diablotins à Villefranche, L'Espace 3 Pommes et Le Manège Enchanté à Gleizé et partenariat avec un multi-accueil associatif à gestion parentale, Les p'tits Loups à Cogny. Les équipements de l'agglomération proposent des temps d'accueil adaptés aux besoins des familles (quelques heures par semaine ou accueil à temps plein).

L'enfant et sa famille sont accueillis dans leur singularité. Les établissements ont pour objectif de favoriser le développement de l'enfant tant au niveau cognitif, moteur, affectif que social. Les équipes pluridisciplinaires sont composées de personnel diplômé ou qualifié.

■ Actions phares de l'année 2014

Réalisation d'un diagnostic petite enfance en juillet 2014 : état des lieux de l'offre d'accueil et perspectives
Rencontre avec les différentes équipes dans le cadre de la prise de compétence petite enfance par l'agglomération en 2015

■ Grands projets du service 2015

Prise de la compétence petite enfance pour les établissements d'accueil collectif des 21 communes

■ Quelques chiffres

591 ENFANTS ONT ÉTÉ ACCUEILLIS EN 2014 DANS LES 4 ÉQUIPEMENTS

530 FAMILLES ACCOMPAGNÉES DANS LEURS PROBLÉMATIQUES DE GARDE D'ENFANT

DIABLOTINS : 197 ENFANTS/ 175 FAMILLES
3 POMMES : 224 ENFANTS/ 199 FAMILLES
MANÈGE ENCHANTÉ : 80 ENFANTS/ 78 FAMILLES
P'TITS LOUPS : 90 ENFANTS, 78 FAMILLES



ÂGES DE LA VIE - SOCIAL (funéraire, personnes âgées)

Élues référentes : Sylvie ÉPINAT / Marie-Claude LONGEFAY (depuis avril 2014)
responsable de service : Stéphanie PROST-ROUX

■ Organisation du service FUNÉRAIRE / compétences

L'Agglo Villefranche Beaujolais Saône gère le cimetière paysager de Gleizé. Une équipe de 4 personnes dont 1 responsable assure l'accueil du public, l'entretien des espaces verts et les travaux sur les caveaux. Le site s'étend sur 14 hectares.

L'AVBS est également compétente pour le fonctionnement du centre funéraire crématorium à Gleizé. La gestion du service a été confiée à la société OGF dans le cadre d'une délégation de service public sous la forme d'un contrat d'affermage.

■ Actions phares de l'année 2014

Travaux d'extension du cimetière : création de 54 caveaux de type (2 places) sous maîtrise d'œuvre d'agglomération pour un montant de 159 168 € TTC.

21 concessions supplémentaires de pleine terre ont été implantées par les agents du cimetière.

■ Grands projets du service 2015

Reconfiguration des locaux du centre funéraire crématorium et réaménagement des espaces techniques des agents du cimetière.

■ Organisation du service PERSONNES ÂGÉES / compétences

L'agglo apporte son soutien à de multiples associations agissant en faveur des personnes âgées.

Il s'agit d'associations intervenant à domicile (association d'aide à domicile, ADMR...) ou gérant des établissements, tels que l'ARCAV qui gère le foyer logement Le Cep et l'accueil de jour l'Hippocampe, situés à Gleizé, pour un montant de 90 600€ .

■ Quelques chiffres

111 INHUMATIONS ONT EU LIEU AU CIMETIÈRE DE GRANGE CHERVET, DONT 51 AVEC UNE OUVERTURE DE CAVEAUX (RÉALISÉES PAR LES AGENTS DU CIMETIÈRE)

12 % D'AUGMENTATION D'ACTIVITÉ PAR RAPPORT À 2013 :
210 ADMISSIONS À LA CHAMBRE FUNÉRAIRE
824 CRÉMATIONS

112 DISPERSIONS DE CENDRES AU CIMETIÈRE PAYSAGER

LA DESTINATION DES CENDRES SE RÉPARTIT ENTRE LE COLUMBARIUM OU LA SÉPULTURE DE FAMILLE (52%) ET LA DISPERSION (45%), 3% D'URNES ÉTANT EN DÉPÔT DANS L'ATTENTE DE LA DÉCISION DES FAMILLES



ÂGES DE LA VIE - SPORT

Élus référents : Sylvie ÉPINAT / Michel TROUVÉ (sports) (depuis avril 2014)
responsable de service : Stéphanie PROST-ROUX

■ Organisation du service / compétences

L'agglomération gère différents équipements sur le territoire :

- Complexe aquatique le nautile à Villefranche
- Complexe de tennis de Villefranche et de Lacenas
- Complexe rugbystique de l'escale à Arnas
- Palais des sports de l'escale à Arnas
- Stade de football de Denicé
- Gymnase communautaire de Limas et A. Seguin



■ Actions phares de l'année 2014

Grands événements sportifs à l'escale

- 8 et 9 mars 2014 : championnat de France de patinage de groupe
- 29 et 30 mars : championnat national de gymnastique fédérales et critérium
- 31 mai et 1er juin : championnat de France de tennis de table benjamins et cadets
- 14 juin : fête départementale familiale USEP
- 28 et 29 juin : Championnat de France de gymnastique FSCF
- 22 novembre : Marathon du Beaujolais : départ du semi-marathon et de la 12 km
- 20 décembre : Coupe de France d'escalade

Tennis de Villefranche

- Tournoi open 2ème série : fin juin et début juillet

Tennis de Lacenas

- Tournoi open 3ème série : du 19 juin au 6 juillet

Stade de football de Denicé

- 5ème tour coupe de France AS Denicé-AS Minguettes



ÂGES DE LA VIE - SCOLAIRE

Élu référent :
Daniel FAURITE (depuis avril 2014)
responsable de service :
Stéphanie PROST-ROUX

■ Organisation du service / compétences

Gestion de 6 groupes scolaires jusqu'au 31/08/2014 et la restauration scolaire pour ces écoles et celles de Villefranche-sur-Saône.

■ Action phare de l'année 2014

Restitution de la compétence scolaire aux communes à compter du 1^{er} septembre 2014

■ Quelques chiffres

1444 ÉLÈVES DONT
583 EN MATERNELLE ET 859 EN ÉLÉMENTAIRE

145 050 REPAS SERVIS
DANS LES ÉCOLES GÉRÉES PAR L'AGGLOMÉRATION
ET DE LA VILLE DE VILLEFRANCHE SUR SAÔNE

BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

Élu référent : Jean Pierre REVERCHON (depuis avril 2014)

Directeur des services techniques : Didier NECIOLLI

Responsable de service : Martine RIVIÈRE

■ Organisation du service / compétences

Le service est composé de 8 agents : 5 adjoints techniques, 1 agent de maîtrise, 1 technicien, 1 ingénieur. L'atelier des agents du service situé aux Grand Moulins a été déclaré insalubre par la médecine du travail et son relogement a été effectué au complexe de rugby de l'ESCALE à Arnas courant 2014.

Ce service gère l'entretien, la maintenance et l'investissement des sites communautaires (bâtiments et extérieurs).

Il assure également le suivi des chantiers, le suivi énergétique des bâtiments et les différents contrôles obligatoires liés aux ERP.

Au 1^{er} janvier 2014, 12 sites ont été intégrés au patrimoine de l'Agglo portant le nombre de bâtiments de 33 à 45. Au 1^{er} septembre 2014, six groupes scolaires ont été restitués aux communes et au 1^{er} janvier 2015, 10 crèches ont été intégrées au patrimoine communautaire, portant le nombre de bâtiments à 43.

■ Quelques chiffres

43 BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

741 DEMANDES D'INTERVENTION

582 BONS DE COMMANDE

1 725 FACTURES



■ Actions phares de l'année 2014

Déménagement service Bâtiments à l'ESCALE	9 000 €
Travaux divers dans les bureaux	20 650 €
Travaux divers au cimetière	3 950 €
Extension cimetière (suivi par SET)	155 700 €
Groupes scolaires :	
- Remplacement d'huisseries	154 750 €
- Travaux de peinture	40 120 €
- Remplacement des sols	12 050 €
- Fourniture et pose de rideaux	8 200 €
- La Chartonnaire : travaux de mise en accessibilité	40 000 €
- Pierre Montet : Changement des huisseries et isolation par l'extérieur (chantier non abouti)	211 150 €
- Travaux divers dans les écoles maternelles (peintures, électricité, plomberie, clôtures)	4 040 €
- Travaux divers dans les écoles élémentaires (peintures, électricité, plomberie, clôtures)	25 560 €
- Travaux divers dans les groupes scolaires (peintures, électricité, plomberie, clôtures)	59 400 €
Travaux divers dans les 4 crèches communautaires (dont peinture et sols aux Diablotins)	44 800 €
Ecole de musique de Jassans : travaux divers	15 800 €
Travaux divers à la Salamandre à Villefranche (travaux électrique)	2 000 €
Travaux dans les locaux du Contrat de Ville	15 100 €
Musée Claude Bernard : marche muséographie	321 250 €
Tennis de Lacenas : construction d'un club house	156 000 €
Travaux divers au complexe tennistique de Villefranche	4 000 €
Travaux divers dans les gymnases communautaires	55 000 €
Travaux divers au complexe de rugby	13 750 €
Complexe de rugby : fin construction buvette	51 700 €
Le Nautile :	
- Changement du châssis vitré entre entrée et bassin ludique + paumelles SAS entrée	22 600 €
- MOE changement des huisseries	18 150 €
- Travaux sur le traitement d'eau : réhabilitation filtres à sable et analyseur chlore	111 900 €
- Reprise des supports des gaines de ventilation et traitement de la corrosion	75 900 €
	1 074 450 € TTC



■ Grands projets du service 2015

- Nautile : travaux d'amélioration énergétique (remplacement des huisseries) ; reprise des supports des gaines de ventilation et de la corrosion ; maîtrise d'œuvre pour la rénovation du site
- Divers bâtiments : travaux mise en sécurité Personnes à Mobilité Réduite
- Atelier des agents du service bâtiments : déménagement
- Gymnase A. Seguin : Réfection de la toiture
- Crématorium : Travaux d'agrandissement salle de cérémonie
- Aire d'Accueil des gens du voyage : Démolition
- Clos Milly : Réfection d'une demi-toiture
- Palais Omnisports : Intégration du type L et création d'un accès aux luminaires.
- Tennis de Villefranche : réfection de la résine des cours extérieurs
- Renouvellement de divers marchés de maintenance

INFORMATION PRATIQUES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAÔNE
115 rue Paul Bert – CS 70290 -69665 Villefranche-sur-Saône cedex
Tél. 04 74 68 23 08 • fax. 04 74 68 62 61
contact@agglo-villefranche.fr • www.agglo-villefranche.fr

CENTRE FUNÉRAIRE

2740 route de Montmelas
69400 GLEIZE
Tél : 04 74 68 76 51

CIMETIÈRE COMMUNAUTAIRE PAYSAGER

1525 route d'Épinay 69400 Gleizé
Tél. 04 74 62 29 04

COLLECTE SÉLECTIVE

tél. 04 74 68 46 72
0 800 51 22 01 (n° vert)

CONSERVATOIRE

96 rue de la sous-préfecture
69400 Villefranche-sur-Saône
Tél. 04 74 09 43 10

Antenne de Limas

11 rue Pierre Ponot 69400 Limas
Tél. 04 74 65 41 63

DÉCHÈTERIE AVE MARIA

RD 306 69400 Arnas
tél. 04 74 62 14 38

Pour les habitants de Jassans-Riottier
DÉCHÈTERIE DU PARDY 01480 Frans

Pour les habitants de Jarnioux, Liergues et Ville-
sur-Jarnioux

DÉCHÈTERIE de SAINT LAURENT D'OINGT

les plaines, 69620 Saint Laurent d'Oingt

DÉCHÈTERIE DE THEIZE

Merloux, 69620 Theizé

DÉCHÈTERIE D'ANSE

avenue de Lossburg, 69480 Anse

DÉCHÈTERIE DE CHAZAY D'AZERGUES

route de saint Antoine, 69380 Chazay d'Azergues

RESTAURATION SCOLAIRE SHCB

279, rue Georges Sand
69400 GLEIZE
Tél : 04.74.68.01.24

ESPACE 3 POMMES

410 rue Joseph Viollet 69400 Gleizé
Tél. 04 74 65 15 62

LES DIABLOTINS

18 place Laurent Bonnevey
69400 Villefranche-sur-Saône
Tél. 04 74 68 24 71

MANÈGE ENCHANTÉ

1254 route de Montmelas 69400 Gleizé
Tél. 04 74 03 52 49

LES COPAINS D'ABORD

50 rue Georges Brassens
69400 Villefranche-sur-Saône
Tél. 04.74.65.13.75

L'ILE AUX ENFANTS

231 rue Bointon
69400 Villefranche-sur-Saône
Tél. 04.74.68.11.37

LE JARDIN PAPILLON

40 rue Déchavanne
69400 Villefranche-sur-Saône
Tél. 04.74.02.59.73

LA MAISON CACHOU

25 rue Loison de Chastelus 69400 Villefranche
Tél. 04.74.68.53.95

LES MINI POUSSÉS

310 rue des jardiniers
69400 Villefranche-sur-Saône
Tél. 04.74.06.24.82

LES P'TITS GONES

732 rue Pierre Montet
69400 Villefranche-sur-Saône
Tél. 04.74.68.55.99

LES P'TITS LOUPS

Le bourg 69640 Cogny
Tél. 04.74.67.44.15

LA SOURIS VERTE

433 rue de la Mairie 01480 Jassans-Riottier
Tél. 04.74.60.94.94

LA TURBULETTE

Parc Montchervet
69830 Saint-Georges-de-Reneins
Tél. 04.74.67.68.59

LA VALLEE DES PETITS BOUCHONS

730 route de Pouilly 69400 Liergues
Tél. 04.74.65.94.51

LE VERGER

418 rue Condorcet
69400 Villefranche-sur-Saône
Tél. 04.74.62.86.20

VILLA SUZANNE

551 rue du collège
69400 Villefranche-sur-Saône
Tél. 04.74.07.62.82

POLITIQUE DE LA VILLE

90 place Laurent Bonnevey
69400 Villefranche-sur-Saône
Tél. 04 74 09 04 70

RÉSIDENCE LE CEP

95 avenue du Beaujolais 69400 Gleizé
Tél. 04 74 60 38 49

LE NAUTILE

140 rue Mirabeau
69400 Villefranche-sur-Saône
Tél. 04 74 68 01 16
www.vert-marine.com
le-nautille-villefranche-sursaone-69

SYNDICAT MIXTE DU BEAUJOLAIS

172 boulevard Vermorel
69400 Villefranche-sur-Saône
Tél. 04 74 65 74 40
contact@pays-beaujolais.com
www.pays-beaujolais.com

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE

96 rue de la Sous-préfecture
69400 Villefranche-sur-Saône
Tél. 04 74 07 27 40
info@villefranche-beaujolais.fr
www.villefranche-beaujolais.fr

CARPOSTAL VILLEFRANCHE LIBELLULE TRANSPORTS

Point infobus 04 74 60 36 21
150 impasse des prairies - ZI Nord
69400 ARNAS
tél. 04 74 60 37 58
www.buslibellule.com

VÉOLIA EAU

204 rue F. Meunier Vial
69400 Villefranche-sur-Saône

Le syndicat SIA de la Vauxonne (Le Perréon,
Saint Etienne des Oullières, Salles Arbussonnas,
Vaux en Beaujolais).

Le Clos de Milly
69 460 Saint-Étienne-des-Oullières
Tél : 04 74 68 03 98

**Le syndicat SIA Vallée de la Galoche et Pont
Sollières** (Liergues).

Mairie de Pommiers, 84 rue de la Mairie,
69480 Pommiers
Tel : 03 23 73 00 96

Le syndicat SIA Pont Sollières (Jarnioux et Ville
sur Jarnioux).

Mairie de Liergues, 524 montée saint Eloi,
69400 Liergues
Tél. 04 74 65 84 33